

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

Mars 2018



- Arâches-la-Frasse ★
- Cluses ★
- Magland ★
- Marnaz ★
- Mont-Saxonnex ★
- Nancy-sur-Cluses ★
- Le Reposoir ★
- Saint-Sigismond ★
- Scionzier ★
- Thyez ★

La loi de programmation des finances publiques du 22 janvier 2018 impose de nouvelles règles relatives à la rédaction du rapport d'orientation budgétaire « ROB », qui est le support du débat d'orientation budgétaire « DOB ».

Le ROB a pour objet de présenter à l'assemblée délibérante et de discuter :

Des orientations budgétaires : en faisant état des évolutions des dépenses et recettes, tout en précisant les hypothèses notamment en matière de fiscalité, de tarification,

Des engagements pluriannuels des investissements,

De l'état de la dette actuelle et les perspectives envisagées pour le projet de budget,

De l'état du personnel, en précisant l'évolution des effectifs et des dépenses afférentes.

SOMMAIRE

Retour sur les résultats 2017	2
Analyse conjoncture nationale et locale	3
Principales évolutions en recettes	4
Principales évolutions en dépenses	5
Analyse par services	8
Ressources Humaines : tableau des effectifs	23
Analyse de la dette	24
Projets d'investissement	26
Equilibres financiers estimatifs	29
Solutions de financement pour l'exercice 2018	30
Budget annexe d'Assainissement	32
Budget annexe Office de Tourisme	34

RETOUR SUR LES RÉSULTATS PREVISIONNELS DE L'EXERCICE 2017, DANS L'ATTENTE DE LA PUBLICATION DU COMPTE DE GESTION ET DU VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

BUDGET	SECTION	RESULTAT DE LA SECTION
Budget Principal	Fonctionnement	847 085,06
	Investissement	-653 743,12
	Résultat consolidé	193 341,94

Le Budget Principal présentera un résultat consolidé (toutes sections confondues) positif en 2017 suite à l'arrêt généralisé des projets à partir de Juillet 2017.

Cela a permis d'éviter un déficit qui aurait pu aller au-delà du seuil réglementaire de 5% des recettes réelles de fonctionnement, entraînant une intervention de la Préfecture de la Haute-Savoie et de la Cours Régionale des Comptes.

Le résultat de la section d'investissement du budget annexe d'Assainissement Gestion Déléguée s'établira en positif suite à l'emprunt de 2 millions d'euros contracté en fin d'année 2017.

BUDGET	SECTION	RESULTAT DE LA SECTION
Budget annexe Assainissement Gestion Déléguée (GDE)	Fonctionnement	565 247,07
	Investissement	278 069,74
	Résultat consolidé	843 316,81

Le résultat consolidé dégagera donc un excédent sur l'exercice 2017 qui sera repris dans le nouveau budget annexe d'Assainissement, créé en 2018, suite au passage à la délégation intégrale du service d'Assainissement.

BUDGET	SECTION	RESULTAT DE LA SECTION
Budget annexe Assainissement Gestion Directe (GDI)	Fonctionnement	2 492 741,98
	Investissement	-118 703,60
	Résultat consolidé	2 374 038,38

Le budget annexe d'Assainissement Gestion Directe présente un excédent de fonctionnement très important dû aux reports régulièrement positifs des exercices précédents.

Le léger déficit de la section d'investissement sera comblé avec l'excédent de fonctionnement de façon à clôturer définitivement ce budget en vue de l'intégration au nouveau budget d'Assainissement.

Etant donné que les recettes du Contrat Ambition Région n'ont pas été perçues en 2017, le budget annexe Office de Tourisme présente un déficit global de - 21 079,89 €.

BUDGET	SECTION	RESULTAT DE LA SECTION
Budget annexe Office de Tourisme	Fonctionnement	76 357,68
	Investissement	-97 437,57
	Résultat consolidé	-21 079,89

Cette différence négative sera comblée en priorité en début d'exercice 2018 par une subvention du Budget Principal.

ANALYSE DE LA CONJONCTURE ECONOMIQUE NATIONALE

La croissance en zone euro est confirmée sur 2017, celle de la France est établie à + 0,6 %. Il faut pourtant s'attendre à un léger ralentissement à l'horizon fin 2018.

La consommation des ménages portée par l'accélération des créations d'emploi devrait rester le moteur de la croissance malgré le retour de l'inflation à 1,5 % (fin 2017).

Malgré tout, le contexte international délicat dû notamment à la crise catalane, le brexit anglais, etc. impose de rester prudent face à l'avenir même si d'autres grandes économies comme la Chine évoluent favorablement.

ANALYSE DE LA DETTE

BUDGET	CAPITAL RESTANT DÛ AU 1 JANVIER 2018	MONTANT / HABITANT
Budget Principal	5 900 440,11	110,25
Budget Assainissement	9 910 616,00	185,17
TOTAL 2CCAM	15 811 056,11	295,42

Cependant, en 2016 les charges financières ont nettement impacté les budgets de fonctionnement et d'investissement de la collectivité.

La reprise des emprunts du Syndicat Intercommunal Omnisports de la Vallée de l'Arve, suite à sa dissolution, a multiplié par 4 les charges financières (remboursement du capital et des intérêts des emprunts) entre 2015 et 2016.

Ainsi, le capital des emprunts remboursés a bondi de + 422 % en 2016 alors que les intérêts ont augmenté de + 216 %. Au total, les charges financières ont été impacté de + 327 % entre les 2 années.

ANALYSE DU CONTEXTE ÉCONOMIQUE LOCAL

La Communauté de Communes Cluses Arve et montagnes bénéficie du dynamisme économique local dû notamment à la très bonne santé d'entreprises leaders, telles que SOMFY, par exemple.

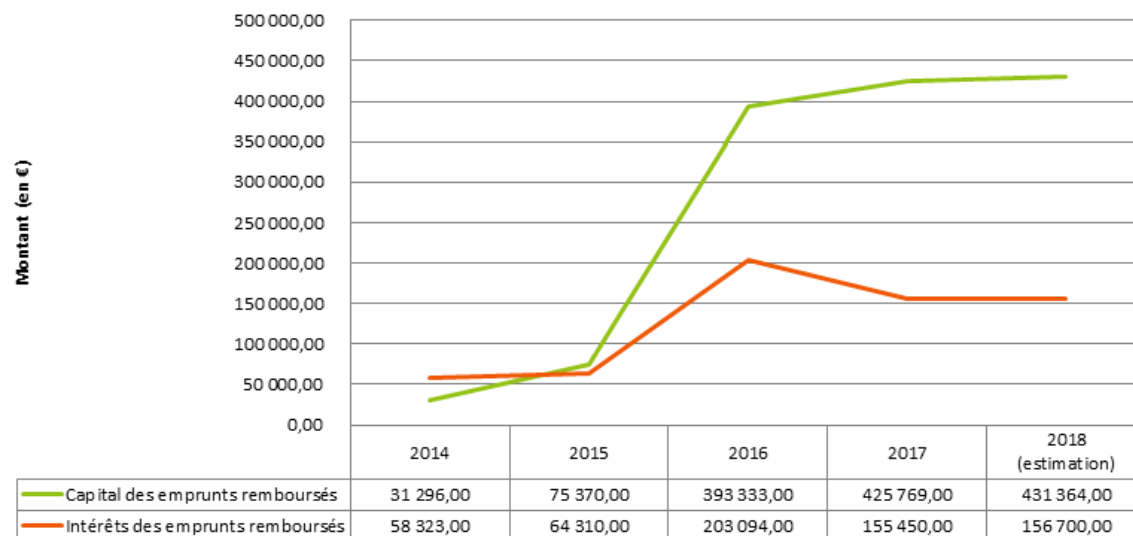
Le territoire poursuit son développement commercial principalement grâce à l'agrandissement des zones de Cluses et Scionzier.

Enfin, la neige particulièrement généreuse en cet hiver 2017-2018 est grandement bénéfique au tourisme dans nos communes.

Pourtant, comme au niveau national, il faut rester prudent face à l'avenir en raison principalement de la menace qui pèse sur le second contributeur du territoire, à savoir la société Frank & Pignard.

La Communauté de Communes Cluses Arve et montagnes, jeune collectivité suite à sa création en 2012, supporte un niveau d'endettement plutôt faible à hauteur de 295,42 € par habitant (population DGF de 2017 : 53 521 habitants). A titre indicatif, il était de 861 € par habitant pour la Communauté de Communes Faucigny Glières en 2016 et 87 € pour la Communauté de Communes du Pays du Mont-Blanc.

EVOLUTION DES CHARGES FINANCIERES DU BUDGET PRINCIPAL



EVOLUTION PREVUE DES RECETTES EN 2018


Impôts et taxes : dynamisme de + 1%


La Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) est la principale ressource fiscale de la Communauté de Communes Cluses Arve et montagnes. Les recettes 2018 devraient augmenter d'au moins 400 000,00 € suite notamment à l'évolution des bases minimum, votée en Octobre 2017. En revanche, les difficultés rencontrées par le 2ème contributeur du territoire, l'entreprise Frank & Pignard, pourraient impacter négativement la dynamique attendue.


La Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) dépend, comme son nom l'indique, du chiffre d'affaires des sociétés. Même si la conjoncture actuelle est favorable au développement des autres leaders locaux, la Préfecture de la Haute-Savoie appelle dans un courrier d'information publié en fin d'année 2017 à une extrême prudence quant aux prévisions de la CVAE.


La Taxe sur les Surfaces Commerciales (TASCOM) connaît une tendance haussière ces dernières années grâce aux nouvelles installations sur le territoire et le développement des zones commerciales. Son produit devrait s'établir au minimum à 650 000,00 €.

Pour les autres taxes, l'Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux (IFER) et la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) ont tendance à stagner ces dernières années. La taxe GEMAPI, instaurée en 2017, devrait connaître une augmentation annoncée de + 0,75 % des recettes mais sans impact financier car elle est intégralement reversée au SM3A.

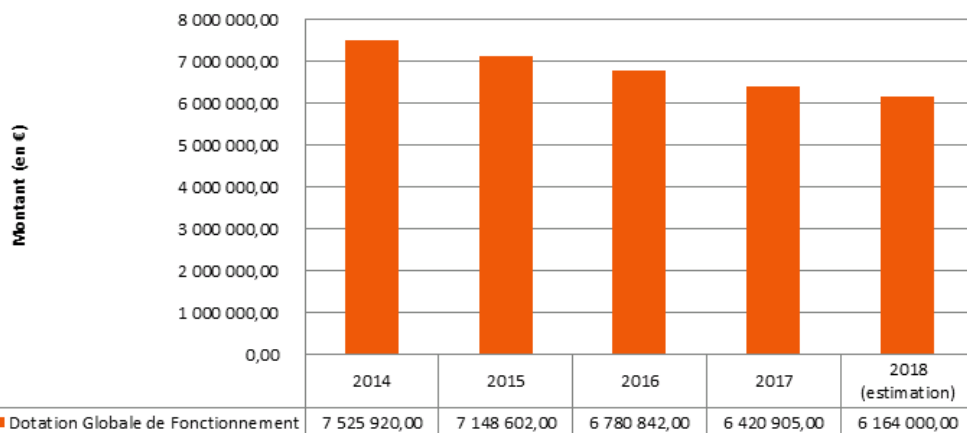
-  Impact négatif des résultats de l'entreprise Frank & Pignard
-  Vote de l'augmentation des bases minimum de Cotisation Foncière des Entreprises en Octobre 2017 (produit supplémentaire estimé + 468 000,00 €)
-  Installations ou extension de nouveaux établissements sur le territoire (Super U, Décathlon, Intersport, etc.)
-  Notification du SM3A au titre de la GEMAPI à hauteur de 856 336,00 € en 2018 (+ 6 397,00 € par rapport à 2017)

 Perte cumulée de Dotation Globale de Fonctionnement de - 1 105 015,00 € entre 2014 et 2017

 Participation de la Région au titre des transports scolaires similaire à 2017 mais transfert de nouvelles lignes en 2018

 Fonds Genevois : dépréciation de l'Euro par rapport au Franc Suisse mais évolution de la répartition du fonds en faveur des EPCI de + 1 point de %

EVOLUTION DE LA DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT



Dotations et participations : régression importante attendue

La fin attendue de la perception de la dotation d'intercommunalité en 2018 et la poursuite de la baisse régulière de la dotation de compensation annoncée dans la Loi de Finances 2018 ont des conséquences importantes sur les finances de la 2CCAM. L'estimation effectuée pour 2018 table sur une baisse de - 4% par rapport à 2017.

Les participations devraient se maintenir au niveau de 2017 à l'image de la contribution de la Région au titre des transports scolaires (auparavant versée par le Département).

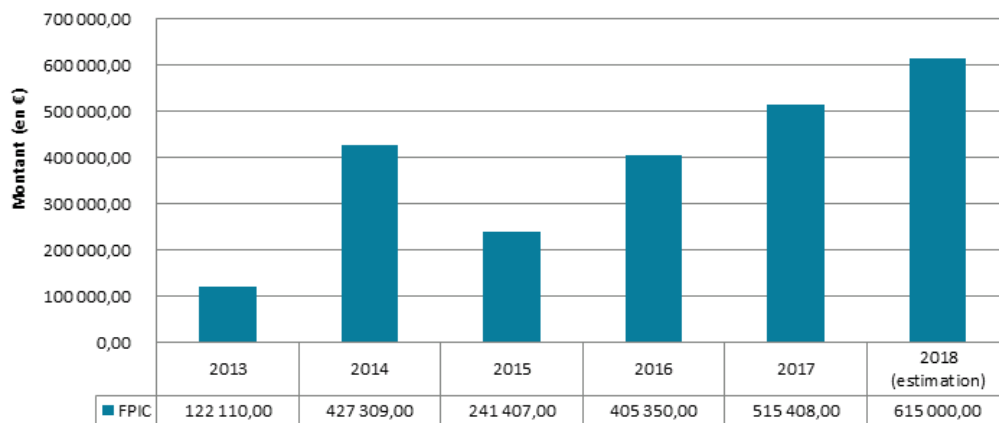
Enfin, le reversement du Fonds Genevois représentaient 229 194,92 € en 2017 et s'établira dans les mêmes proportions en 2018.

EVOLUTION PREVUE DES DEPENSES EN 2018

Reversements aux communes : conservation des attributions de compensation au niveau de 2017

Dans son rapport du 18 Octobre 2017, la Commission Locale d'Évaluation des Transferts de Charges (CLECT) avait acté la restitution de la contribution des communes au SAGE pour les années 2014 à 2017 et d'intégrer cette participation dans les attributions de compensation en 2018 pour un montant global pour les 4 années de 90 342,00 €. Compte tenu de la situation financière de la 2CCAM, il est proposé de supprimer cette restitution et de maintenir les attributions de compensation au niveau de 2017.

EVOLUTION DE LA CONTRIBUTION AU FONDS DE PEREQUATION DES RESSOURCES INTERCOMMUNALES ET COMMUNALES



Solidarité horizontale : poursuite de l'effort

La Loi de Finance 2018 accroît encore les efforts des collectivités pour abonder le Fonds de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communes (FPIC) pour le porter de 1 milliard à 1,2 milliard. Cela représente un effort estimé à 100 000,00 € supplémentaire par rapport au niveau de 2017 pour la 2CCAM.

Evolution des principaux postes de dépenses :

Transports et mobilité : accroissement global des dépenses prévues de + 3,45% par rapport à l'année dernière, dû au déploiement du réseau *Arvi Mobilité* à partir de Septembre 2017.

Gestion et valorisation des déchets : l'actualisation annuelle des prix unitaires des marchés de collecte des déchets et de gestion des déchèteries est en défaveur de la Communauté de Communes Cluses Arve et montagnes avec une revalorisation des dépenses à prévoir. Il faut ajouter à cela l'augmentation régulière du coût d'incinération payé au SIVOM de Cluses pour le traitement des déchets.

Installations sportives et autres services : les travaux visant à réduire les dépenses de fonctionnement par la réalisation d'économies d'échelle tendent à s'achever. Fin 2017 et début 2018, les services ont cherché à regrouper les contrats et supprimer ceux qui ne revêtaient pas un caractère essentiel pour la bonne gestion. Il restera ensuite à analyser les pistes d'économies concernant la renégociation des emprunts éligibles mais les résultats attendus semblent substantiels.

➡ Suppression du remboursement de la part du SAGE aux communes prévue pour 90 342,00 €

➡ Contribution cumulée au FPIC à hauteur de 1 711 584 € entre 2013 et 2017

➡ Coûts directs liés aux transports en hausse de + 118 500,00 €

➡ Coût d'incinération au SIVOM de Cluses en augmentation de + 0,5 % par rapport à 2017 soit une contribution de 2 301 964,97 € en 2018

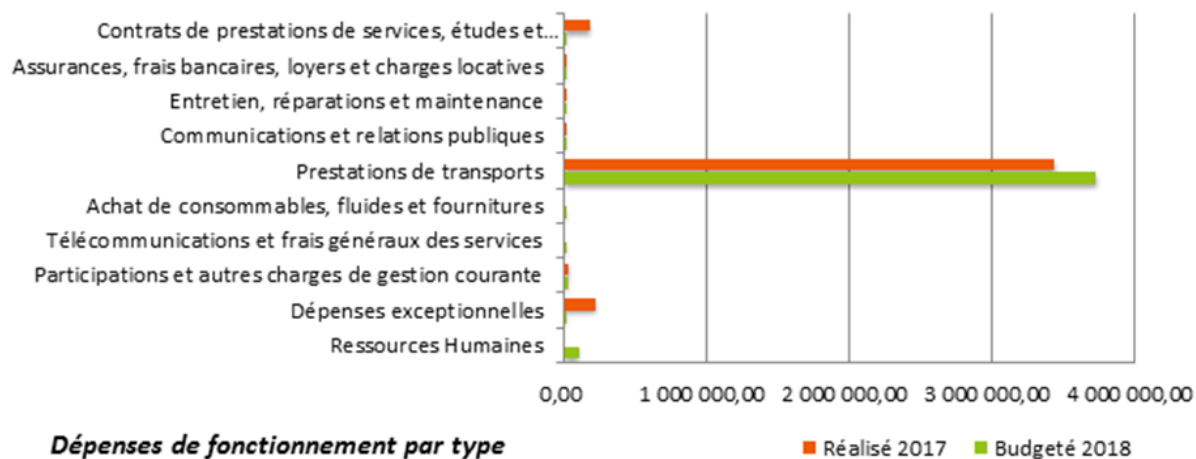
➡ Actualisation des prix du marché de collecte des déchets : + 2,20% depuis 2015

➡ Maintien des coûts de gestion diverse des services



TRANSPORTS ET MOBILITÉ

En 2018, les marchés (urbain avec Transdev Rhône Alpes Interurbain, scolaire avec Autocars des Pays de Savoie et Alpbus, skibus avec Mont-Blanc Bus et Jacquet) représentent 96% des dépenses du service Transports et Mobilité.



En 2018, les dépenses de fonctionnement vont croître de + 4,12 % par rapport à 2017, selon les estimations, suite au déploiement du nouveau réseau urbain Arvi Mobilité et à la hausse récente des prix des carburants.

Et pourtant l'année 2017 a permis la régularisation de nombreuses factures engagées en 2016, due au sous dimensionnement du service Comptabilité Finances.

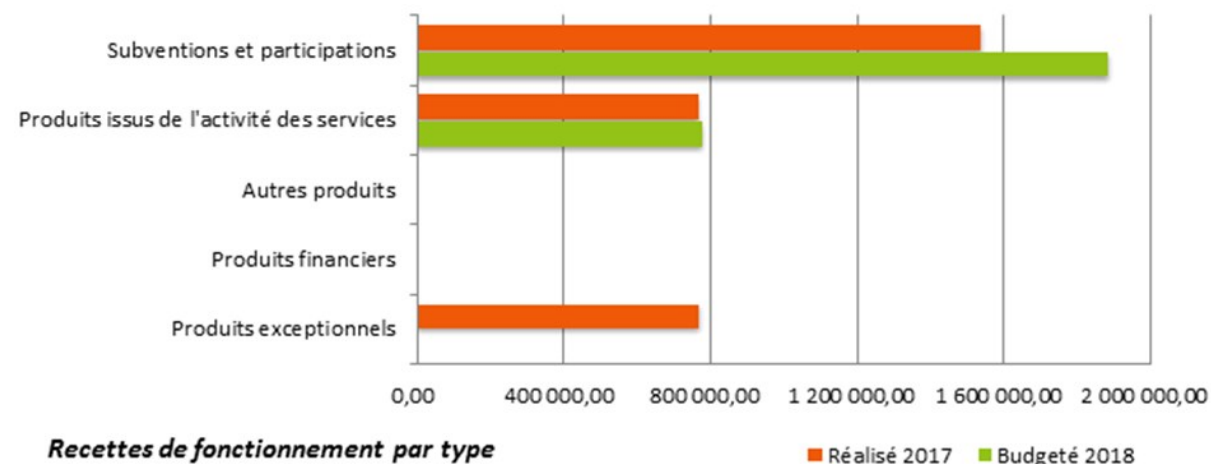
De plus, de nouvelles lignes seront transférées de la Région à partir de Septembre. Le coût pour 4 mois en 2018 est estimé à 173 000,00 € au regard des termes du marché existant (109 000,00 € sur le réseau scolaire et 64 000,00 € sur le réseau urbain) compensé par la dotation.



L'année 2018 marquera la première année pleine pour les nouveaux marchés scolaire et urbain dont le réseau Arvi Mobilité est la concrétisation.

Cette année, le différentiel entre les recettes et les dépenses de fonctionnement (charges de personnel incluses) devrait s'établir à environ 1,2 millions d'euros.

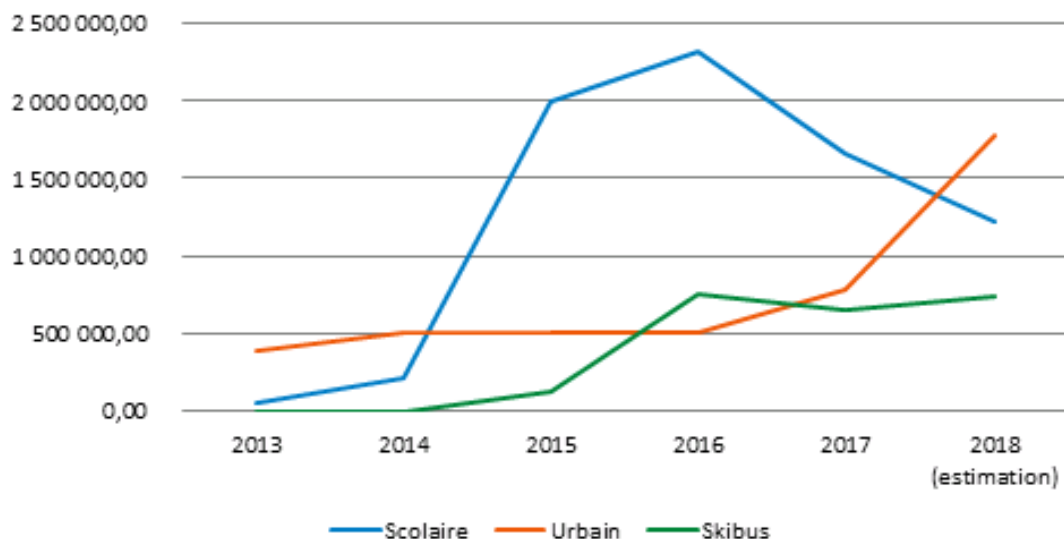
Rapport entre les dépenses et les recettes de fonctionnement en 2018 (RH inclus)



La fin d'année 2017 a permis à la 2CCAM de recouvrer des recettes exceptionnelles de TVA des années 2013 à 2016 pour un montant total de 576 824,00 € et la participation de Grand Massif Domaine Skiable au titre des skibus de la saison 2015-2016 suite à une erreur lors de l'émission du titre de recette.

Il est attendu une stagnation des recettes de la Régie de Transports. Il interviendra une baisse des recettes des inscriptions aux transports scolaires suite au transfert de lignes scolaires sur de l'urbain, compensée par les souscriptions d'abonnements au réseau urbain Arvi Mobilité).

Evolution des dépenses des transports au fil des transferts à la 2CCAM



REPERES

2013 : reprise des contrats de transports urbain et scolaire de la ville de Cluses

2014 : transfert des lignes scolaires des autres communes

2015 : transfert de l'organisation des skibus à la 2CCAM

2016 : optimisation des circuits scolaires par l'enchaînement de circuits

2017 : lancement des nouveaux marchés de transports urbain et scolaire ; transfert d'une partie des élèves du réseau scolaire vers le réseau urbain avec un déploiement plus important ; création du réseau Arvi Mobilité

2018 : poursuite du transfert de lignes historiquement assurées par le Département puis la Région

A RETENIR

1,2 millions d'euros de déficit entre les recettes et les dépenses de fonctionnement

3,7 millions d'euros de prestations de transports budgétées en 2018

4,1 % de dépenses de fonctionnement en plus dues au déploiement du réseau urbain Arvi Mobilité et de la hausse des prix des carburants

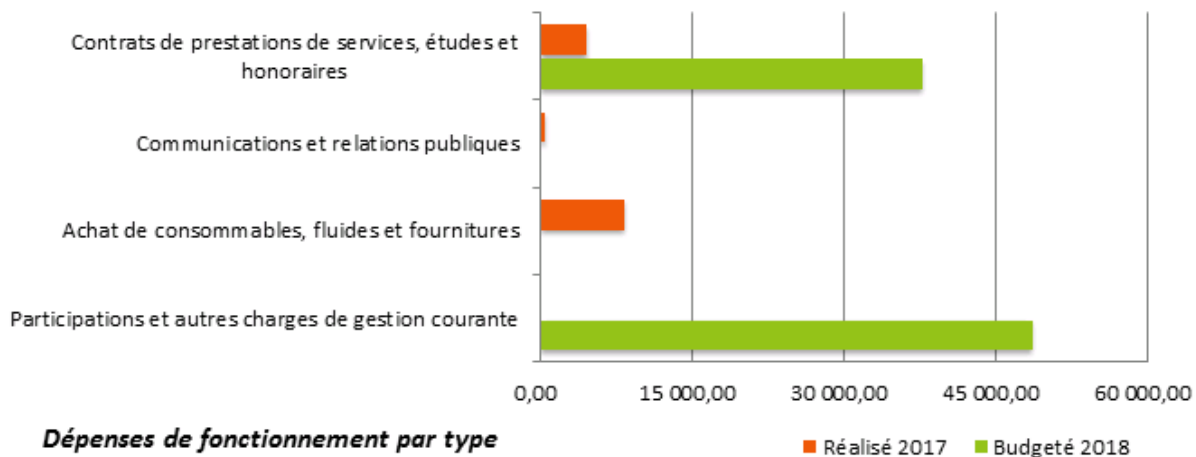
MARCHÉS EFFECTIFS EN 2018

TYPE	DETAIL DES MARCHÉS EFFECTIFS EN 2018	PRESTATAIRES	MONTANT PREVU EN 2018
Scolaire	Réseau de transport scolaire 2CCAM	Autocars des Pays de Savoie	1 209 000,00 €
Scolaire	Lignes spéciales de transport scolaire à destination des collèges de Cluses et Scionzier	Alpbus Fournier	9 100,00 €
Urbain	Réseau de transport urbain 2CCAM	Transdev Rhône Alpes Interurbain	1 774 000,00 €
Skibus	Exploitation des navettes aux Carroz	Mont-Blanc Bus	440 000,00 €
Skibus	Exploitation des navettes à Flaine	Mont-Blanc Bus	246 000,00 €
Skibus	Exploitation des navettes à destination des villages balcons	Jacquet Autocars	50 000,00 €



ESPACES NATURELS SENSIBLES - AGENDA 21 - PLAN CLIMAT

L'année 2018 verra le début de l'élaboration du diagnostic et de la stratégie du Plan Climat Air Energie. De plus, les engagements pris à l'hiver 2017 permettront de concrétiser les études de préfiguration du Fonds Air Industrie.



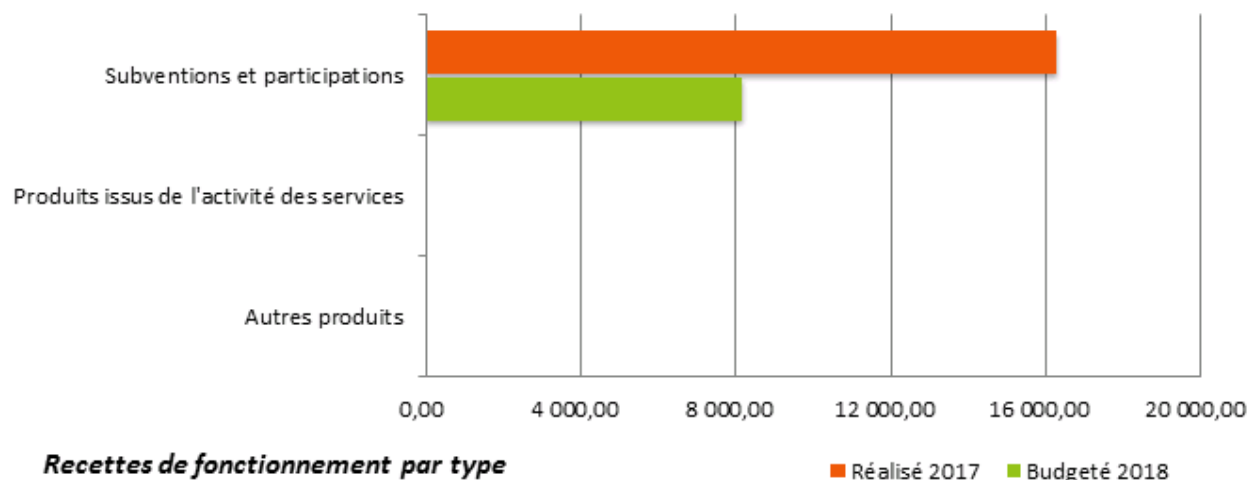
En 2017, les animations sur le thème du développement durable (couvertes à 100% par une subvention) ont été mandatées dans les achats de consommables, fluides et fournitures (au lieu de contrats de prestations de services). Cette erreur est rétablie dans les prévisions budgétaires 2018.

De plus, il est proposé la réalisation d'un plan de gestion des espaces naturels sensibles sur l'un des trois sites identifiés.

Concernant les participations et autres charges de gestion courante, la participation au Fonds Air Bois doit être prévue en fonctionnement et non en investissement comme effectuée les années précédentes. Celle-ci représente 48 470,00 € en 2018.

Proposition d'inscription des projets suivants au budget 2018 du service :

- Réalisation de l'un des trois plans de gestion des Espaces Naturels Sensibles identifiés (Cenise, lac Bénit, lac de Peyre) : 15 000,00 € en fonctionnement
- Réalisation des phases 1 et 2 du Plan Climat Air Energie : 35 000,00 € en investissement
- Réalisation de l'étude de préfiguration du Fonds Air Industrie : 50 000,00 € en investissement



A RETENIR

85 000 euros d'investissement reportés de 2017 à 2018 concernant la réalisation du Plan Climat Air Energie et l'étude de préfiguration du Fonds Air Industrie

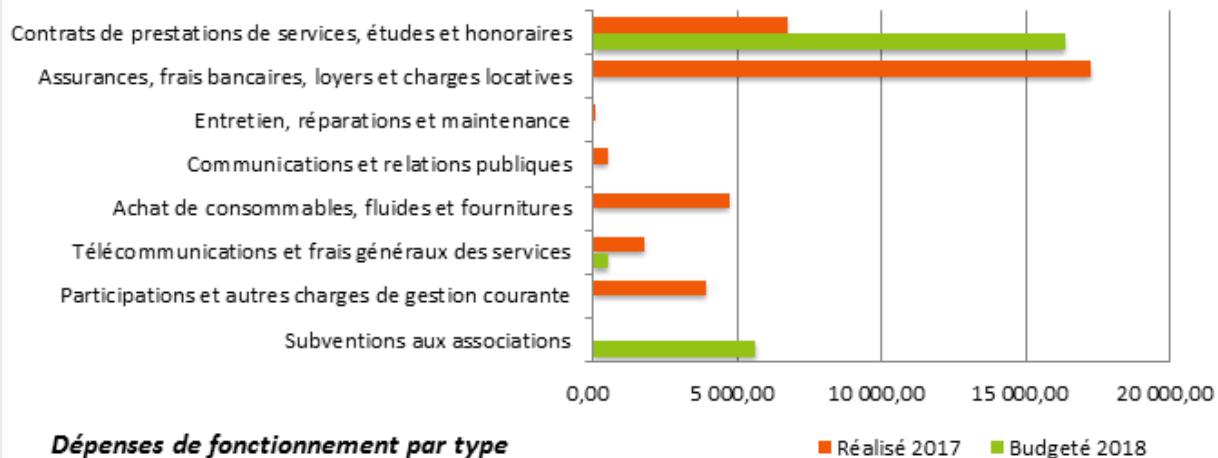
La ZCCAM a perçue en 2017 une subvention pour les travaux entrepris en 2016 contre les plantes invasives (16 317,00 €).

En 2018, la seule recette assurée est une subvention du Département de la Haute-Savoie pour la réalisation d'animations sur le thème du développement durable (8 197,50 €) en 2017.



POLITIQUES REGION EUROPE

La Communauté de Communes Cluses Arve et montagnes entre dans la troisième année du programme LEADER, en 2018. L'ensemble des dépenses de fonctionnement du service sont éligibles à un financement partiel de la part de l'Union Européenne et du Département de la Haute-Savoie.

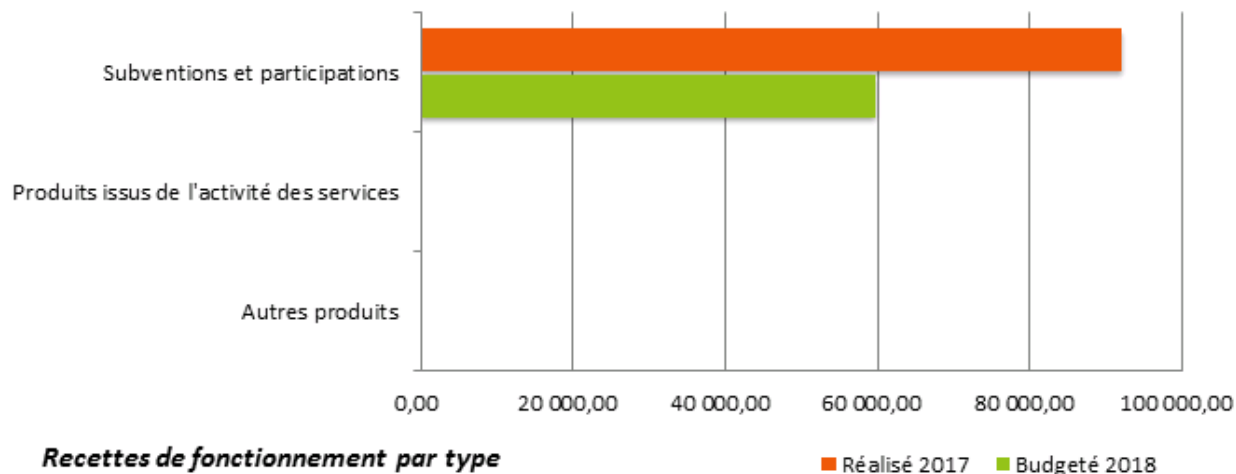


Les dépenses liées à la gestion du local situé 4 Rue François Curt à Cluses ne seront plus supportées par le service Politiques Région Europe en 2018. Le local est désormais occupé majoritairement par les services Arve Pure et Eau Potable dont les dépenses et les recettes sont imputées sur le Budget Annexe d'Assainissement.

Les deux principales dépenses concernent l'animation de la Bourse forestière de territoire et les subventions accordées en 2017 (voir détail dans la rubrique « *Détail des projets inscrits ou proposés au budget 2018 du service* »).

Détail des projets inscrits ou proposés au budget 2018 du service :

- Versement de subventions pour le projet Faucigny Gourmand (Association Écomusée PAYSALP) à hauteur de 2 500,00 € et pour l'animation en forêt privée portée par le Centre Régional de la Propriété Forestière pour un montant de 3 125,00 € (le Conseil Communautaire a délibéré en 2017 en faveur de ses opérations)
- Participation à l'animation de la Bourse forestière de territoire (15 348,72 €)



La 2CCAM a perçu en 2017 de nombreuses subventions et participations concernant des projets (logiciel de disponibilité des locaux sur le territoire, etc.), le programme LEADER et le solde de l'animation du CDDRA.

En 2018, elle devrait percevoir les participations au titre de l'animation du programme LEADER pour les années 2016 et 2017 (20 000,00 € et 21 600,00 €) qui étaient bloquées à cause d'un dysfonctionnement de logiciel au niveau de la Région. Les autres recettes proviennent des avances du Département pour l'animation du programme LEADER et les participations pour la Bourse forestière.

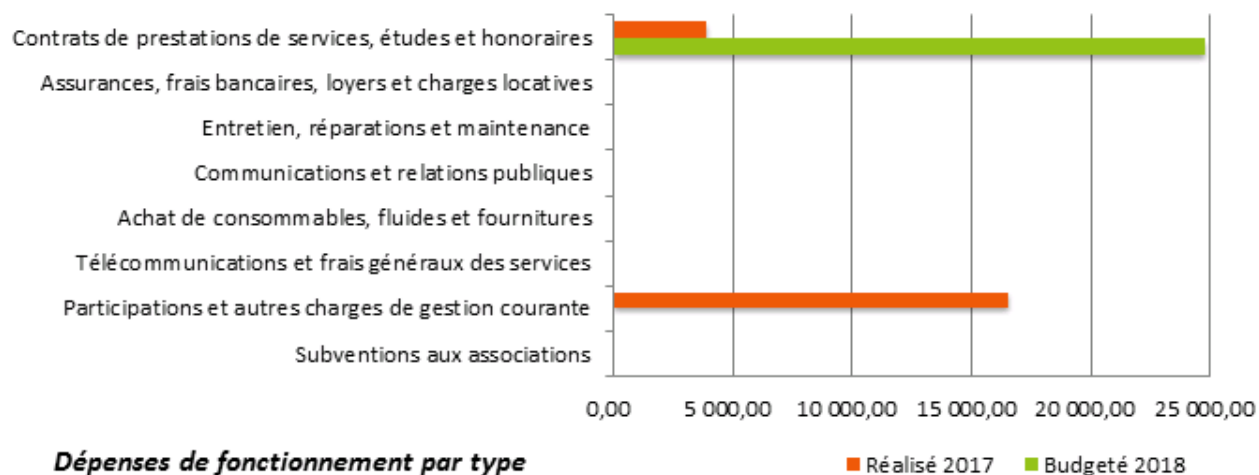
A RETENIR

21 000 euros c'est le montant prévu pour permettre l'animation de projets sur le territoire en 2018



AMENAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE - INSTRUCTION DU DROIT DES SOLS

Le service AMENAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE - INSTRUCTION DU DROIT DES SOLS subit en 2018 une mutation profonde suite à la réorganisation des services de la 2CCAM. Jusqu'à 2017, il centralisait les dépenses et recettes de la direction Aménagement du Territoire qui a été dissocié depuis en deux pôles.



PROGRAMMATION DU SCOT

Le périmètre arrêté s'étend sur 4 collectivités : la Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix (CCVC), la Communauté de Communes du Pays du Mont-Blanc (CCPMB), la Communauté de Communes des Montagnes du Giffre (CCMG) et la Communauté de Communes Cluses Arve et montagnes (2CCAM).

L'élaboration du SCOT sera conduit par le Syndicat Mixte du Schéma de Cohérence Territoriale Mont-Blanc-Arve-Giffre, prochainement constitué. 36 Délégués titulaires et 12 suppléants seront nommés pour administrer la future entité dont 10 pour la CCVC (8 titulaires et 2 suppléants), 14 pour la CCPMB (10 titulaires et 4 suppléants), 10 pour la CCMG (8 titulaires et 2 suppléants) et 14 pour la 2CCAM (10 titulaires et 4 suppléants). Le siège du syndicat se tiendra 3 Rue du Pré Bénévix à Cluses.

Il assurera les missions d'élaboration, d'adoption, de suivi et de révision du SCOT. Pour ce faire, 3 documents clés seront rédigés :

- le rapport de présentation
- Le projet d'aménagement et de développement durable
- Le document d'orientation et d'objectifs

En 2017, les dépenses liées à l'alimentation du Fonds Air Bois étaient imputées sur le service AMENAGEMENT DU TERRITOIRE. Elles sont désormais budgétées sur le service ESPACES NATURELS SENSIBLES - AGENDA 21 - PLAN CLIMAT.

On retrouve donc en 2018, 2 types de dépenses :

- Les études et honoraires dont le projet phare sera l'étude de préfiguration du SCOT estimée à 20 000,00 € (voir détail)
- Les prestations de service utiles au fonctionnement de l'activité d'instruction du droit des sols :
 - Abonnement annuel au logiciel géoservice RIS d'instruction du droit des sols proposé par la Régie de Gestion des Données 73-74 (2 290,00 €)
 - Inscription à la veille juridique et au droit à formation proposés par Editions législatives (2 414,40 €)

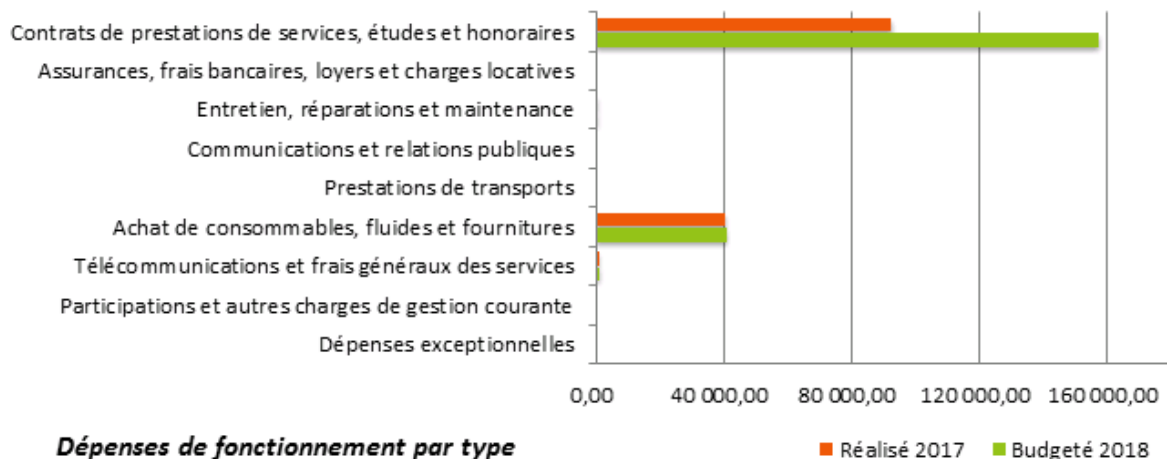
A RETENIR

20 000 euros c'est le budget estimé de l'étude de préfiguration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT)



LOGEMENT ET HABITAT

A partir de 2018, la Communauté de Communes Cluses Arve et montagnes va réaliser une étude Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) par l'intermédiaire d'un cabinet retenu via un appel d'offres. Un schéma d'amélioration de l'habitat sera élaboré et engendrera, dans les années à venir, une animation de la part de la 2CCAM pour faciliter les opérations de renouvellement urbain.

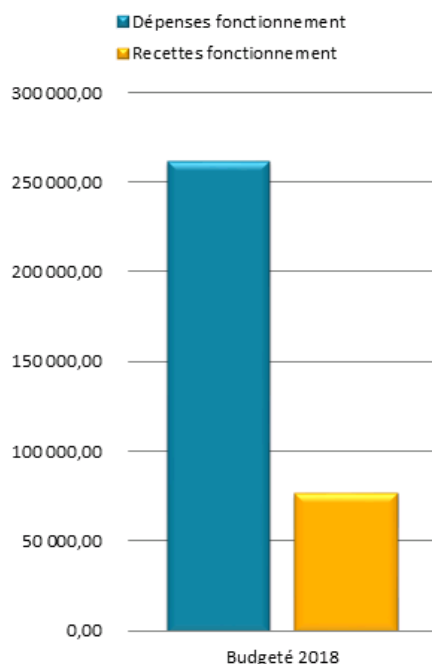


La gestion des terrains familiaux de la Maladière à Cluses, incombant à la 2CCAM à partir de 2018, entraîne un coût supplémentaire d'environ 21 000,00 € par an. Cette prestation sera intégrée au marché de gestion de l'Aire d'Accueil des Gens du Voyage de Thyez qui sera remis en concurrence au cours de l'année.

De plus, l'étude OPAH, programmée cette année, est estimée à 45 000,00 € dont 18 000,00 € de subventions.

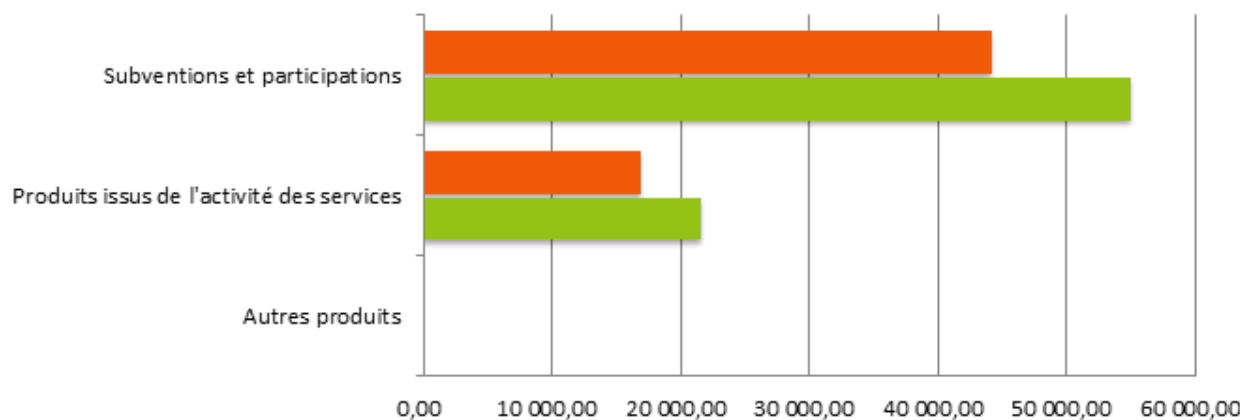
Concernant la fourniture de fluides, les dépenses devraient se maintenir au niveau de 2017 avec retour à la normale du taux d'occupation de l'AAGV de Thyez (environ 40%, en moyenne) à partir de Avril-Mai 2018.

Dépenses de fonctionnement par type



En 2017, les recettes de fonctionnement issues de la gestion de l'Aire d'Accueil des Gens du Voyage de Thyez (droits de place, refacturation d'eau et d'électricité, versement de l'allocation ALT2 de la CAF) représentent 45% des dépenses directes de fonctionnement (hors charges de personnel). Avec l'intégration des terrains familiaux de la Maladière à Cluses, ce rapport devrait descendre à environ 39% en 2018.

Rapport entre les dépenses et les recettes de fonctionnement en 2018 (RH inclus)



Recettes de fonctionnement par type

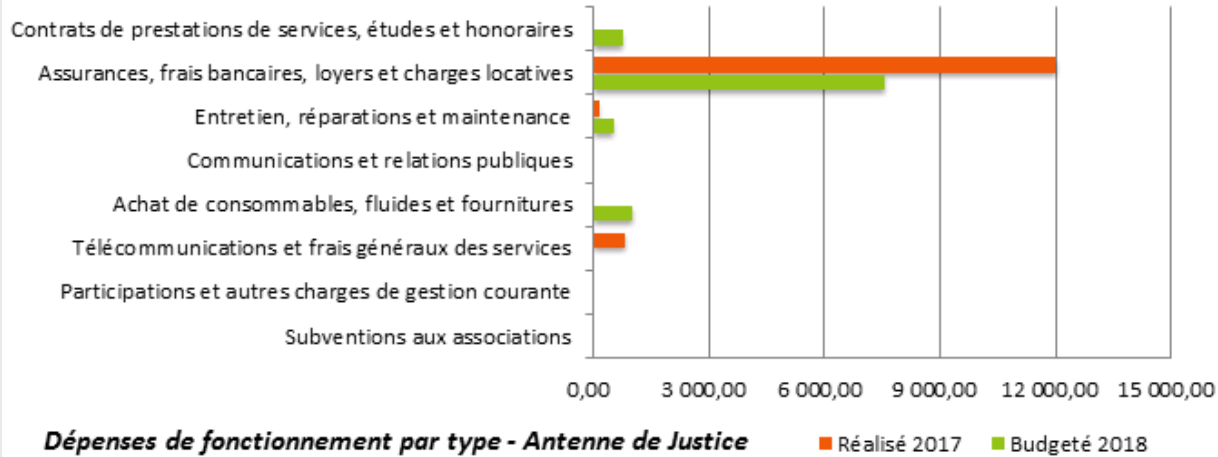
les subventions et participations perçues seront en hausse au global. La baisse sensible du versement ALT2 de la Caisse d'Allocations Familiales qui est interdépendante du taux d'occupation de l'aire d'accueil de Thyez sera compensée par la subvention issue de la réalisation de l'étude OPAH.

Concernant la réhabilitation des terrains familiaux de la Maladière à Cluses, la 2CCAM percevra uniquement les droits de place annuels estimés à 7 200,00 € par an.



ANTENNE DE JUSTICE POLITIQUE DE LA VILLE

Depuis plusieurs années, la Politique de la Ville et l'Antenne de Justice tentent de créer du lien entre le territoire et ses habitants. Les élus de la Communauté de Communes Cluses Arve et montagnes ont acté un certains nombres de décisions permettant d'accroître cet effort en 2018.

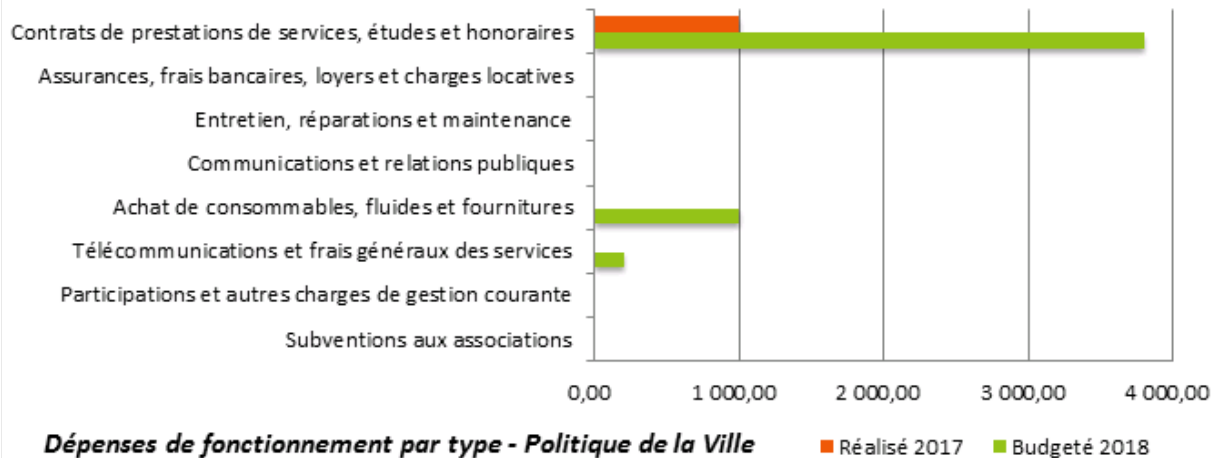


La Communauté de Communes installe en 2018 un système de télésurveillance pour renforcer la sécurité au sein de l'Antenne de Justice (Contrats de prestations de services et maintenance).

Les loyers et charges locatives ont été payés sur 2 années en 2017 à la Commune de Cluses, les dépenses reviennent donc à un niveau normal en 2018.

Il est proposé d'accorder des crédits à hauteur de 1 000,00 € pour renouveler les présentoirs et aménager l'antenne de justice.

La baisse des frais de télécommunication s'explique par la prise en charge des dépenses, en cours d'année 2017, par la Commune de Cluses via une convention de mutualisation des ressources.



Les contrats de prestations de service et honoraires prévus sont :

- Renouvellement de l'animation du théâtre d'improvisation dans le cadre des RUVA (1 000,00 €)
- accompagnement des services jeunesse des communes sur la thématique du décrochage scolaire (selon convention en cours d'élaboration)

La Communauté de Communes est également sollicitée pour permettre l'achat de matériel numérique pour favoriser la médiation au collège Anthonioz de Gaulle à Cluses.

A RETENIR

39 % des dépenses de fonctionnement de l'Aire d'Accueil des Gens du Voyage et des terrains familiaux seront couvertes par des recettes afférentes

45 000 euros budgétés dans le cadre de l'étude OPAH

Recettes budgétées en 2018 pour les 2 services

Participation annuelle du Tribunal de Grande Instance de Bonneville aux frais de fonctionnement de l'Antenne de Justice : 5 000,00 €

Subvention de la Préfecture de la Haute-Savoie pour l'animation du contrat de ville : 3 000,00 €



EVOLUTION DES RESSOURCES HUMAINES PÔLES AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, HABITAT ET SOLIDARITÉ

Les pôles AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, HABITAT ET SOLIDARITÉ, historiquement rattachés à la direction Aménagement du Territoire ont connu une transformation majeure en 2018 suite à la réorganisation interne de la 2CCAM.

Les services présentés dans les pages précédentes rassemblent 8 agents.

Service	Montant budgeté 2018
Aménagement Durable du Territoire	43 983,10
Antenne de Justice	31 476,30
ENS - Agenda 21 - Plan climat	37 058,80
Politique de la Ville	51 832,90
Logement et Habitat	59 453,40
Politiques Région Europe	43 919,10
Transports et mobilité	95 029,60
TOTAL 2018	362 753,20
REALISÉ 2017	385 255,05

*Charges de personnel
(salariales et patronales)
budgétées en 2018 et
comparaison avec le
réalisé de 2017*

A RETENIR

8 agents répartis dans 2 pôles et 7 services

362 750 euros de charges de personnel prévues, soit une baisse de plus de 20 000 € par rapport à 2017 sur les mêmes bases

Le changement d'exécutif à la tête de la Communauté de Communes Cluses Arve et montagnes a entraîné une réorganisation des services avec pour première incidence la suppression de la direction de l'Aménagement Durable du Territoire au profit de 2 pôles distincts.

Le premier pôle « Aménagement du territoire » rassemblant les services *TRANSPORTS ET MOBILITÉ, ESPACES NATURELS SENSIBLES - AGENDA 21 - PLAN CLIMAT, INSTRUCTION DU DROIT DES SOLS, POLITIQUES REGION EUROPE*, historiquement rattachés à l'ancienne direction, et de nouveaux services comme *ARVE PURE* et *EAU POTABLE* inscrits dans le budget annexe d'Assainissement.

Le second pôle « Habitat et solidarité » regroupant les services *LOGEMENT ET HABITAT, POLITIQUE DE LA VILLE, ANTENNE DE JUSTICE*, qui dépendaient déjà de la direction, et l'*EPICERIE SOCIALE* nouvellement rapprochée.

MODIFICATIONS DE POSTES

Deux postes ont été impactés par la réorganisation des services :

- Evolution du poste de directrice de l'Aménagement du Territoire
- Transformation du poste de chargée de mission Politique de la Ville pour passer d'une mise à disposition à 50% à un temps plein en faveur de la 2CCAM

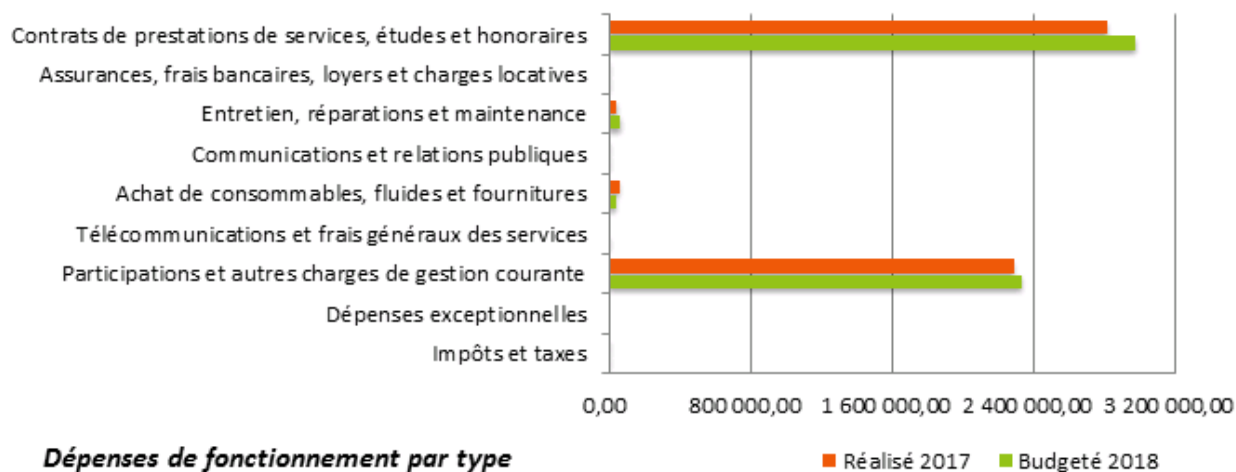
Etats particuliers des postes au sein de l'ancienne direction Aménagement Durable du Territoire :

- Poste vacant de remplaçant de la chargée de mission *Espaces Naturels Sensibles - Agenda 21 - Plan Climat* depuis le début de l'année 2018



GESTION ET VALORISATION DES DÉCHETS

L'année 2018 marque la réouverture de la déchèterie de Cluses.



Les actualisations annuelles des prix des marchés de collecte des déchets et de gestion des déchèteries entraînent une hausse des dépenses. Les contrats de prestations de services subissent une augmentation de + 2,20% depuis 2015.

De plus, l'augmentation régulière du coût d'incinération au SIVOM (2 301 964,97 € prévus en 2018, soit une augmentation de + 0,50% par rapport à 2017) réduit les marges de manœuvre en fonctionnement du service *GESTION ET VALORISATION DES DECHETS*.

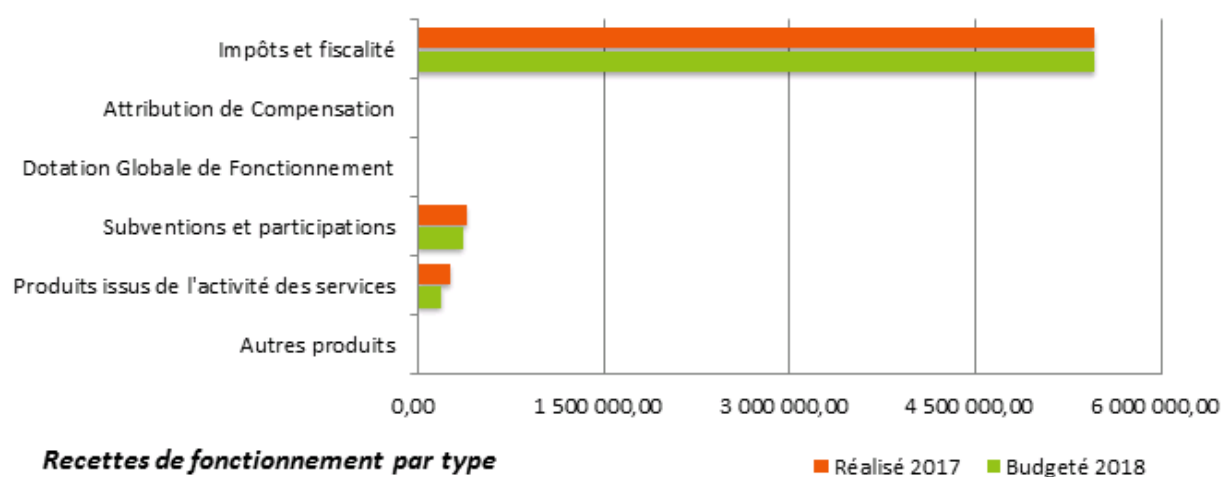
Dépenses de fonctionnement par type



Les recettes (TEOM, reventes de matériaux et soutiens des éco-organismes) permettent de couvrir l'ensemble des dépenses de fonctionnement (charges de personnel inclus) et de participer au financement d'une partie des investissements.

L'écart se ressent néanmoins en 2018 suite à la réouverture de la déchèterie de Cluses à partir de Février.

Rapport entre les dépenses et les recettes de fonctionnement en 2018 (RH inclus)



Recettes de fonctionnement par type

La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) devrait s'établir au niveau de 2017 (5 463 328,00 €) en intégrant la réduction annuelle prévue jusqu'à la fin de la période de convergence des taux (8,92% à échéance 2019), compensée par la revalorisation des bases.

Les prévisions des subventions des éco-organismes (budgétées 357 683,00 € en 2018 contre 391 195,00 € perçus en 2017) et des reventes de matériaux issues des déchèteries (budgétées 185 637,00 € en 2018 contre 244 712,00 € perçus en 2017) nécessitent une certaine prudence du fait de la forte volatilité des prix des matières premières.

Le marché de gestion des déchèteries a connu une forte hausse (+20%) suite à la remise en concurrence du nouveau marché, en 2016. De plus, la réouverture de la déchèterie de Cluses viendra impacter directement le budget 2018.

Dans le même temps, le coût d'incinération des déchets est en constante augmentation chaque année (+ 2,70% entre 2015 et 2017).

Au global, les coûts de collecte, gestion et traitement des déchets ont augmentés de + 8,31% depuis 2015 alors que la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) ne progresse que de + 5,05% pendant la même période.

A RETENIR

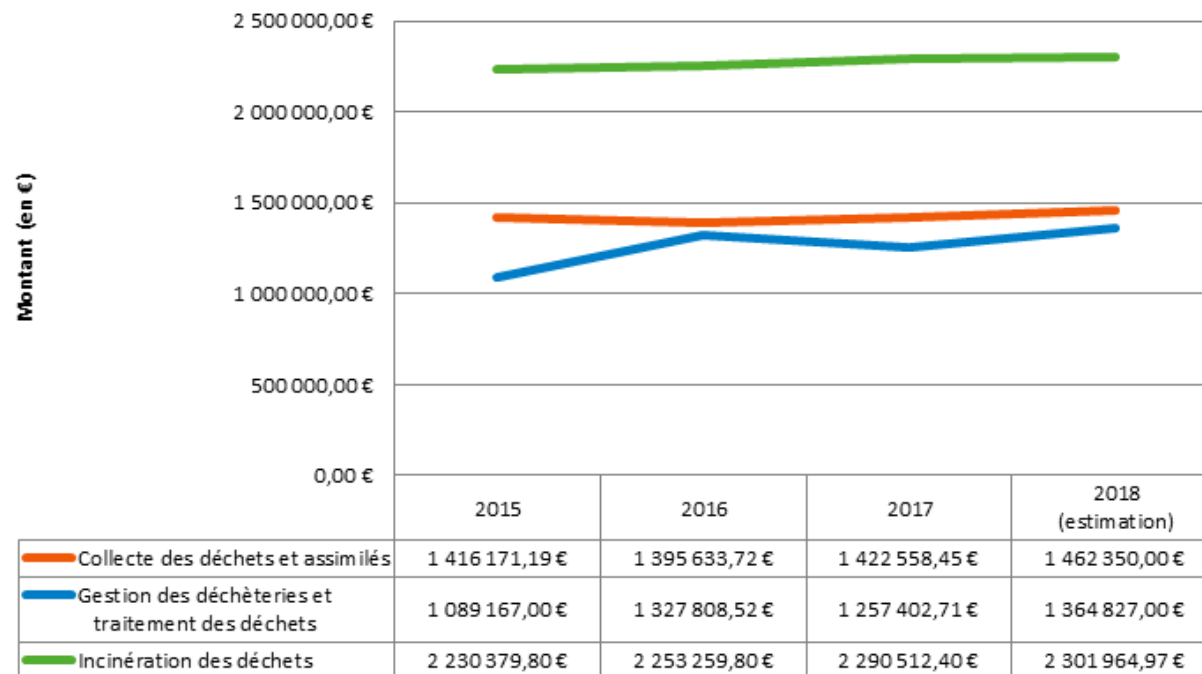
2,3 millions d'euros de coût d'incinération des déchets prévu en 2018

2,9 millions d'euros de marchés de prestations de services en 2018

106 euros, c'est le coût par habitant pour la gestion des déchets en 2018

198 782 euros de coût de gestion de la déchèterie de Cluses suite à sa réouverture, dont 67 693 euros de charges de gardiennage et locations de bennes et 131 089 euros d'évacuation des déchets

Evolution des principales dépenses du service Déchets



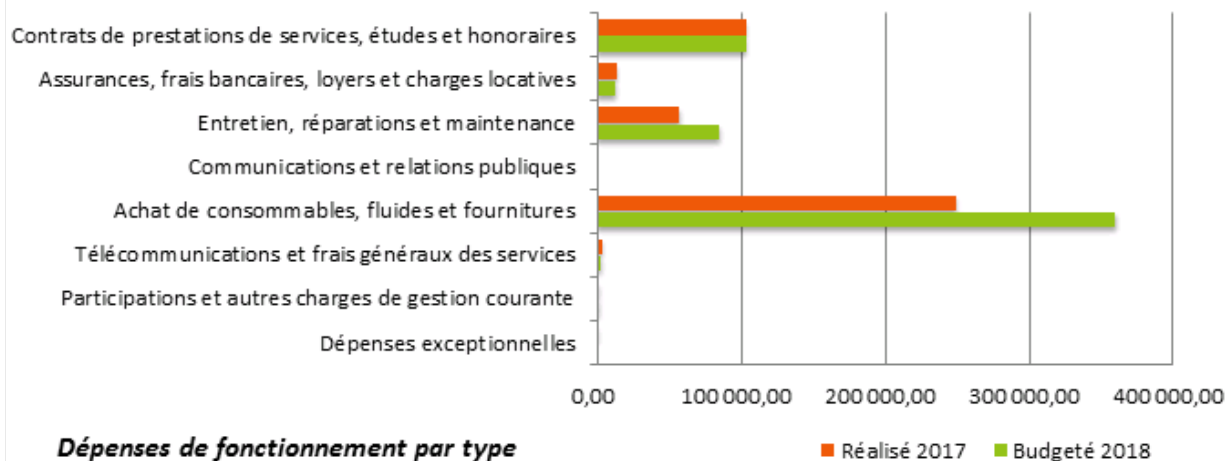
MARCHÉS EFFECTIFS EN 2018

DETAIL DES MARCHÉS EFFECTIFS EN 2018	PRESTATAIRES	MONTANT PREVU EN 2018
Collecte des déchets et assimilés	Coved et Excoffier Frères	1 462 350,00 €
Exploitation des déchèteries	Excoffier Frères	910 430,00 €
Traitement des déchets verts issus des déchèteries	Suez - Compostière de Savoie	154 588,00 €
Traitement des encombrants non incinérables (DIB) issus des déchèteries	Excoffier Frères	299 809,00 €
Réception, tri et conditionnement des déchets recyclables	Excoffier Frères	105 897,00 €
Prestation de collecte des huiles alimentaires usagées	Trialp	2 280,00 €



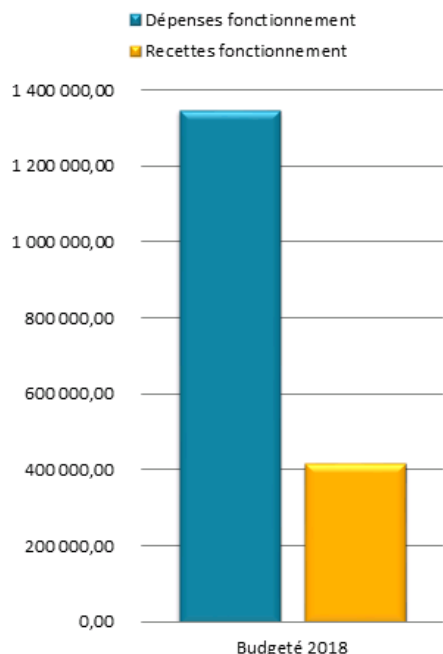
INSTALLATIONS SPORTIVES

Les installations sportives - terrains de football et rugby, piste d'athlétisme, cours de tennis, centre aquatique - ont été transférées du Syndicat Intercommunal Omnisports à la 2CCAM en avril 2015 ainsi que les gymnases des collèges de Cluses et Scionzier. Le service a intégré le budget principal au début de l'exercice 2016.



La prévision des dépenses liées aux achats de fluides des installations sportives requiert une grande prudence du fait de la complexité de la facturation effectuée par les différents prestataires. En effet, la plupart des factures sont semestrielles pour des consommations estimées avec des régulations qui interviennent parfois plus de 8 mois après la date de consommation.

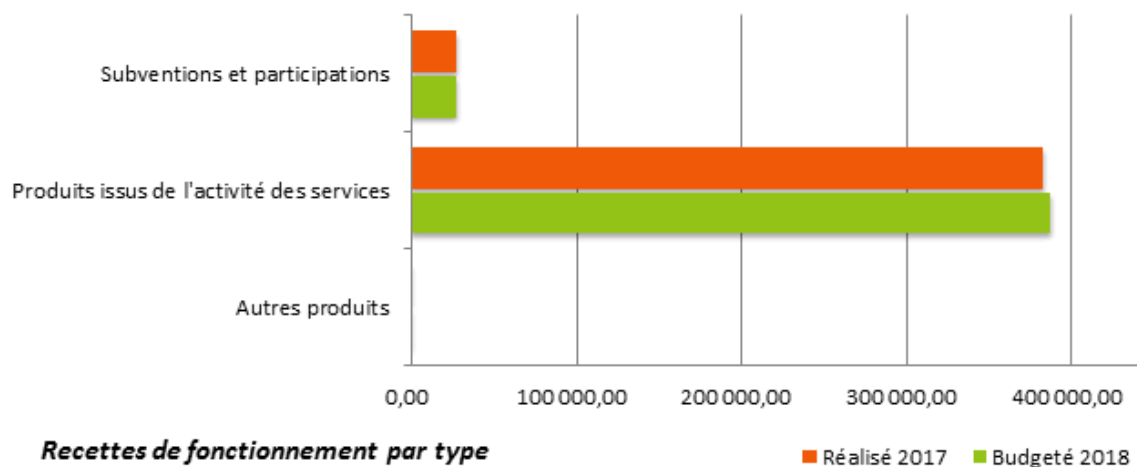
La mise en conformité électrique des bâtiments (estimée à 5 000,00 € minimum par bâtiment), reportée de 2017 à 2018 suite aux mauvais résultats de fin d'exercice, oblige à prévoir des crédits pour l'achat de petits équipements et pour la maintenance.



Les recettes de fonctionnement couvrent 31% des dépenses de gestion courante pour un déficit de 931 150,03 €.

Les charges de personnel représentent 58% des dépenses de fonctionnement soit plus de la moitié.

Rapport entre les dépenses et les recettes de fonctionnement en 2018 (RH inclus)



Les entrées au Centre Aquatique, principale recette du service *INSTALLATIONS SPORTIVES* à hauteur de 288 500,00 €, stagnent depuis plusieurs années, tout comme les mises à disposition de lignes d'eau (71 000,00 €). La seule évolution en 2018 concerne la location du restaurant le Bungalow, adossé aux cours de tennis, qui s'effectuera sur une année pleine au contraire de 2017.

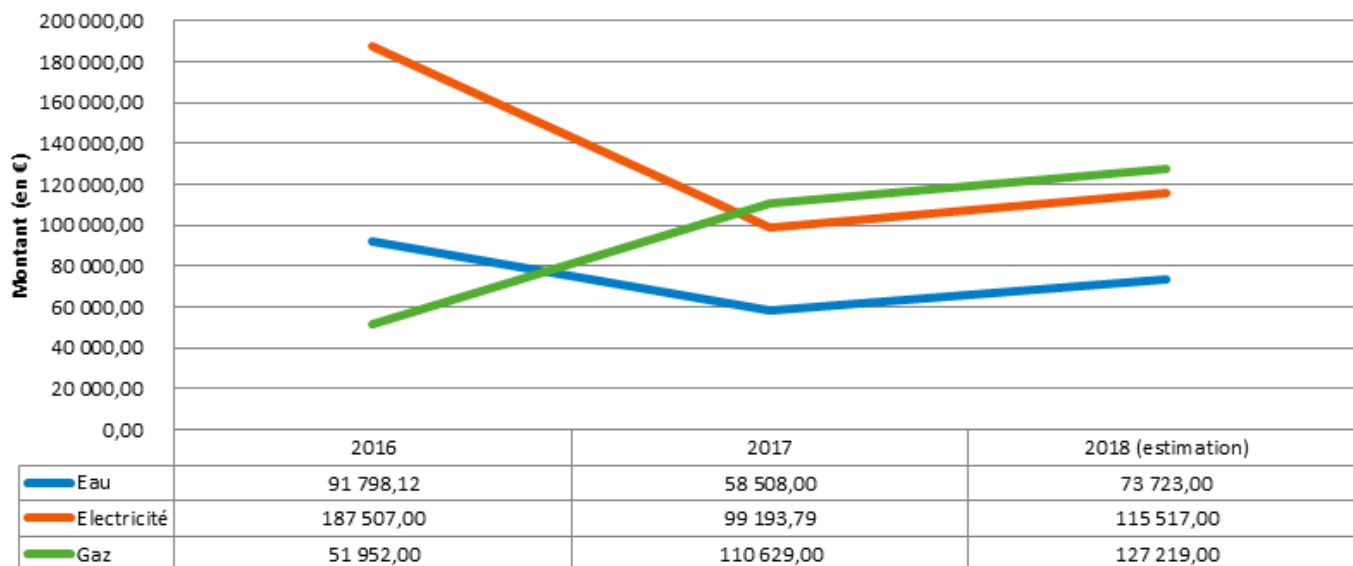
Les participations du Département se maintiennent au niveau de 2017 pour 28 000,00 €.

Avec une fin d'année 2017 et un hiver 2018 rude du point de vue des températures, les prévisions de dépenses des fluides (eau, électricité et gaz) des installations sportives doivent s'effectuer avec la plus grande prudence.

Néanmoins, les efforts entrepris les 2 dernières années pour réduire les coûts et effectuer des économies d'échelle portent leurs fruits puisque la 2CCAM arrive à dégager une économie d'au moins 4% par rapport à la consommation de l'année 2016.

Cela a grandement été rendu possible grâce au groupement de commandes d'électricité initié par le SYANE, que la 2CCAM a intégré fin 2016.

EVOLUTION DES DEPENSES DE FLUIDES DES INSTALLATIONS SPORTIVES



A RETENIR

31 % des dépenses de fonctionnement sont couvertes par les diverses recettes

40 % c'est la part des fluides (eau, gaz et électricité) du Centre Aquatique dans le total des dépenses de gestion des bâtiments et du service (hors charges de personnel)

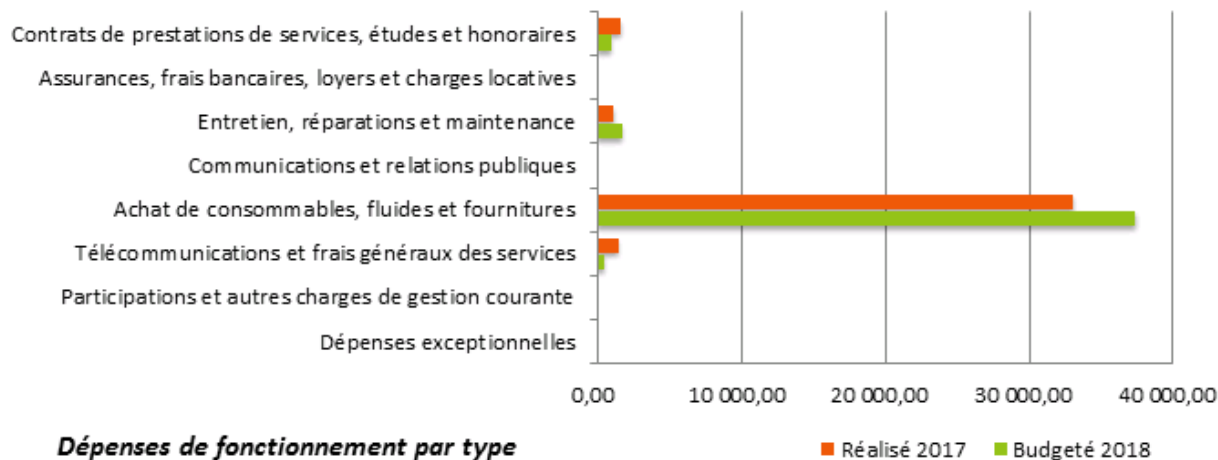
931 150 euros de déficit entre les dépenses et les recettes de fonctionnement du service (charges de personnel incluses)

RECETTES DE FONCTIONNEMENT EN 2018

DETAIL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT PREVUES EN 2018 DES INSTALLATIONS SPORTIVES	
Entrées au Centre Aquatique	288 500,00
Mises à disposition des installations et locations diverses	72 420,00
Participations du Département	28 000,00
Redevances (location Le Bungalow, Antenne Free et commissions)	27 250,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	416 170,00



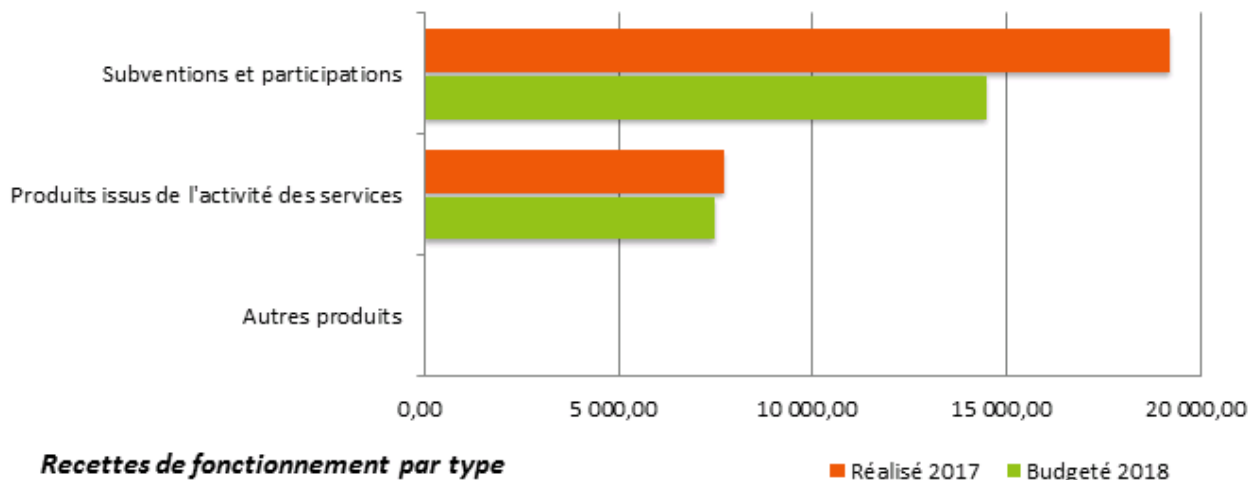
EPICERIE SOCIALE



Les principaux postes de dépenses de fonctionnement du service, hors charges de personnel, sont les achats alimentaires.

L'Épicerie Sociale s'approvisionne via 2 canaux de distributions : la banque alimentaire pour les denrées à longue conservation et les supermarchés pour les produits frais.

Le prix payé à la banque alimentaire ne représente que 10% du prix réel du produit. Bien que le nombre de bénéficiaires devrait se maintenir au niveau de 2017, le budget d'achats alimentaires tient compte du fait que l'année précédente l'épicerie sociale avait pu se fournir en lait auprès de la banque alimentaire, ce qui n'est pas garanti en 2018.



Les recettes de l'Épicerie Sociale devraient s'établir à un niveau normal en 2018. L'écart de subventions constaté entre 2017 et 2018 s'explique par le fait que l'année dernière, la 2CCAM a perçu 50% de la subvention de l'Association Nationale de Développement des Epiceries Solidaires (ANDES) de l'année 2016.

Concernant la régie, le nombre de bénéficiaires et les reventes de produits se maintiennent au niveau de 2017 (7 500,00 €).

A RETENIR

10 c'est le pourcentage du prix total du produit payé par l'Épicerie Sociale lorsqu'elle s'approvisionne auprès de la banque alimentaire

32 000 euros d'achats de produits alimentaires par an



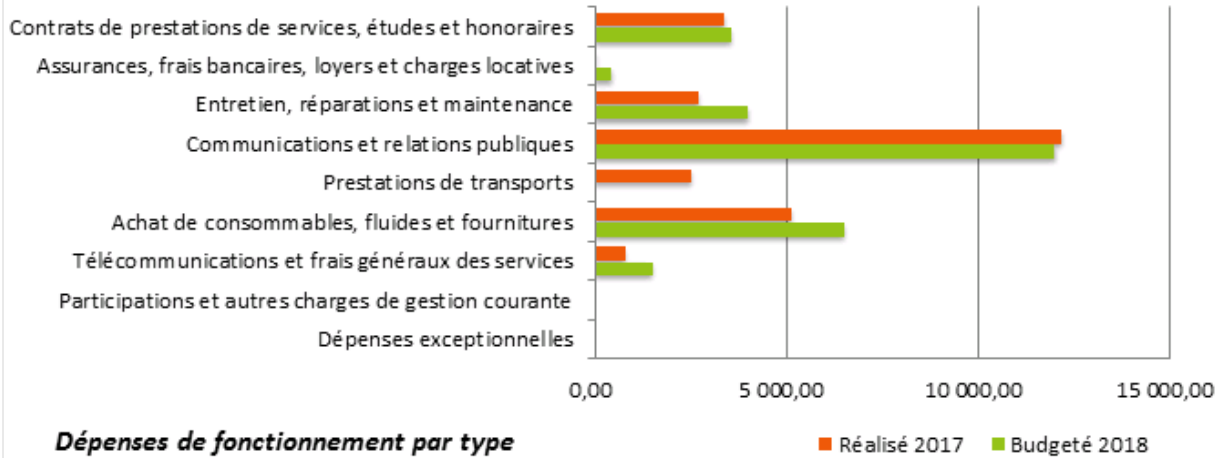
ACTION SOCIALE ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

CREDITS PROPOSÉS AU TITRE DES SUBVENTIONS EN 2018

ENTITÉS	MONTANT VERSÉ EN 2017	MONTANT PREVU EN 2018
ADMR de Marignier	6 000,00 €	6 000,00 €
ADMR de Scionzier	19 950,00 €	19 950,00 €
ADMR du Marcelly (Taninges)	5 178,00 €	5 178,00 €
Service Présence Aide à Domicile (SPAD)	997,00 €	997,00 €
SOUS-TOTAL SOUTIEN AUX ORGANISMES VIEILLESSE	32 125,00 €	32 125,00 €
Mission Locale Jeune Faucigny Mont-Blanc	52 000,00 €	55 443,60 €
Alvéole	182 565,00 €	182 565,00 €
SOUS-TOTAL SOUTIEN A L'EMPLOI	234 565,00 €	238 008,60 €
Comité d'Œuvres Sociales de la Commune de Cluses et 2CCAM	5 940,00 €	4 620,00 €
Amicale du personnel de la Commune d'Arâches la Frasse	300,00 €	200,00 €
SOUS-TOTAL SOUTIEN AUX ŒUVRES SOCIALES	6 240,00 €	4 820,00 €
Pôle de Compétitivité Mont-Blanc Industries (2 années)	10 000,00 €	20 000,00 €
SOUTIEN AU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	10 000,00 €	20 000,00 €
TOTAL DEPENSES SUBVENTIONS	282 930,00 €	294 953,60 €
Participations des communes aux travaux Alvéole		
Participations des communes aux travaux Alvéole	91 455,00 €	90 000,00 €
TOTAL RECETTES PARTICIPATIONS DES COMMUNES	91 455,00 €	90 000,00 €



MUSÉE DE L'HORLOGERIE ET DU DECOLLETAGE



Le musée de l'Horlogerie et du Décolletage prévoit la restauration de l'échappement à ancre mixte de l'horloge mère en 2018 à hauteur de 4 000,00 €. Cela représente une hausse sensible par rapport à 2017 (2 710,50 €).

La communication à destination du grand public, principal poste de dépense (hors charges de personnel) sera maintenue par rapport à l'année précédente.

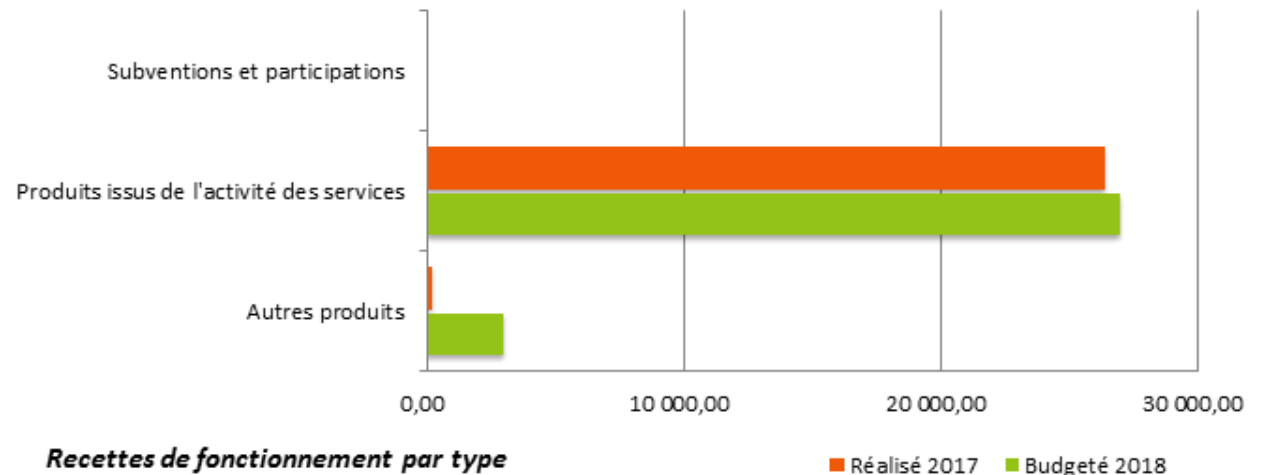
Les achats de fournitures connaîtront une légère augmentation avec le remplacement de petits équipements (1 500,00 €) et le renouvellement des produits de la boutique (5 000,00 €).

A RETENIR

92 % des dépenses de fonctionnement du service sont des charges liées au personnel

1 500 euros c'est le bénéfice net des ventes de produits de la boutique

12 000 euros de budget annuel pour assurer la communication des activités du musée



Les recettes de la Régie du Musée de l'Horlogerie et du Décolletage devraient sensiblement augmenter par rapport à 2017. Les entrées représentent 20 000,00 €, les ventes de produits de la boutique s'établissent à 6 500,00 € et sont stables depuis plusieurs années.

En revanche une nouvelle source de revenu pour le musée via l'indemnisation pour interventions des médiatrices aux réunions du Réseau Empreintes (autres produits) viendra abonder le budget du service.



AFFAIRES JURIDIQUES

Le nouveau service *AFFAIRES JURIDIQUES* concentrera des dépenses budgétées jusque là dans le service *DIRECTION GENERALE* dont :

- contrats d'assurance des véhicules, responsabilité civile, dommages aux biens et protection juridique 33 000,00 €
- Prestations juridiques externalisées 18 600,00 €
- Publications d'annonces légales et accès à la plateforme de dématérialisation 7 160,00 €
- Utilisation du progiciel MarcoWeb de soutien aux marchés publics 8 040,00 €

Le montant global du budget est donc de 66 800,00 €.



COMMUNICATION

Le service *COMMUNICATION*, nouvellement créé rassemblera l'ensemble des dépenses afférentes aux relations externes et à la valorisation des activités de la collectivité.

De ce fait, toutes les dépenses de conception et édition de supports, mais aussi l'hébergement et la mise à jour des différents sites Internet de la 2CCAM (2CCAM.fr, site du musée, site de l'immobilier professionnel, etc.) seront regroupées ici.

La Direction Générale et l'Office de Tourisme ont pris l'initiative de faire évoluer l'activité communication en 2018. Le poste de chargé de communication n'a pas été renouvelé au profit d'un contrat de prestations de services. Auparavant, les dépenses de communication se partageaient de la façon suivante : 29 189 € de communication et 33 168 € de charges de personnel. En 2018, le budget se déclinera avec 43 664 € de communication et 16 764 € de frais de conception. Ainsi, en conservant le même volume financier, la 2CCAM accroît sa visibilité publique.

ORGANISATION COMPTABLE - NOUVEAUTÉS

Afin de faciliter le suivi analytique des dépenses, la Communauté de Communes Cluses Arve et montagnes intègre 3 nouveaux services dans son organisation comptable.



FINANCES

La création du service *FINANCES* revêt un intérêt organisationnel en vue de la centralisation et la facilitation du suivi analytique des opérations financières pures de la collectivité.

En effet celui-ci recensera l'ensemble des recettes et dépenses liées à la fiscalité et les reversements.

L'ensembles des charges liées aux emprunts, en investissement avec le remboursement du capital de la dette, mais aussi en fonctionnement avec le paiement des intérêts seront mandatées sous ce service.

De plus, toutes les opérations d'ordre non financières seront impactées sur le service *FINANCES*.

Au global, les crédits en dépenses représentent :

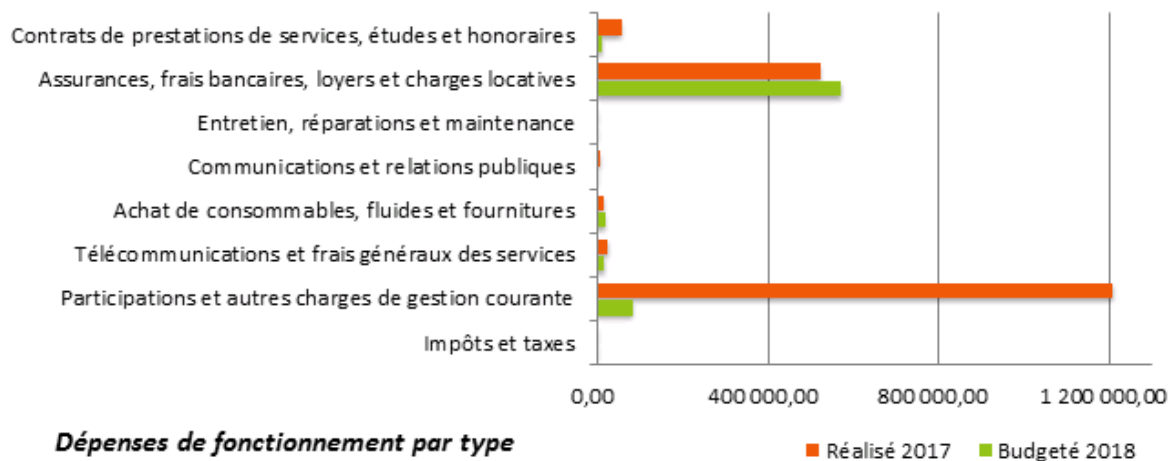
- Dépenses de fonctionnement du service20 253,00 €
- Reversements (attribution de compensation, FPIC, etc.)18 210 309,00 €
- Opérations financières et comptables1 116 457,00 €
- **TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT :19 347 019,00 €**

Et les crédits en recettes sont de l'ordre de :

- Recettes issues de la fiscalité (sauf TEOM)15 586 434,00 €
- Autres recettes (DGF)6 164 000,00 €
- Opérations financières et comptables117 838,00 €
- **TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT21 868 272,00 €**



DIRECTION GENERALE



En raison de la création des différentes fonctions comptables présentées en page précédente, le service DIRECTION GÉNÉRALE se retrouve amputé de la plupart de ses crédits.

Seules les dépenses liées à la gestion du siège social et les charges non affectables sur un service en particulier sont maintenues.

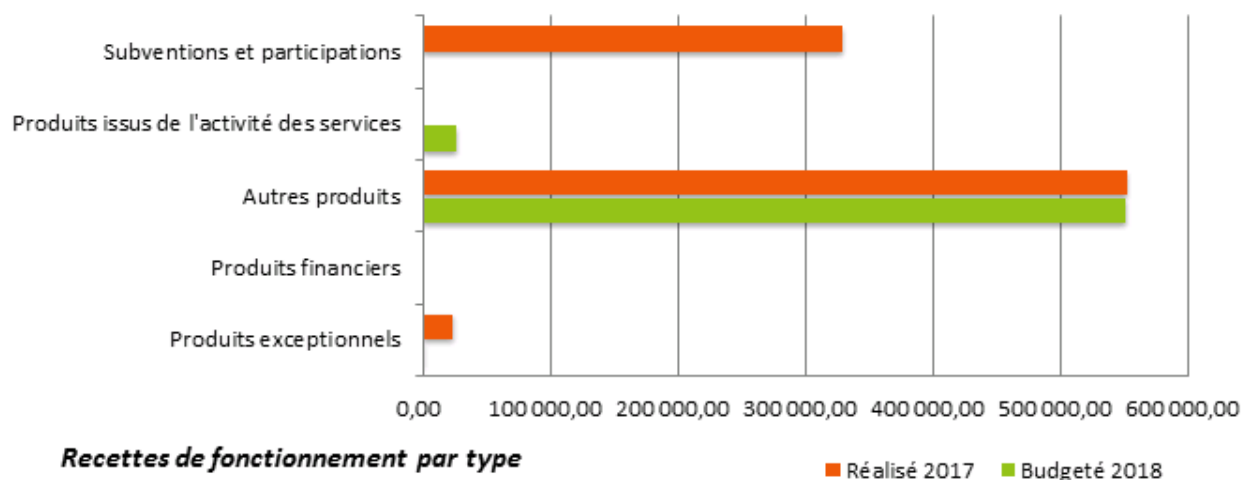
Concernant les locations, le loyer de la gendarmerie de Scionzier reste la principale dépense pour un montant de 560 000,00 € (reversé par la 2CCAM au bailleur—opération blanche).

Par exemple le reversement GEMAPI et les subventions aux associations ont été déplacés vers d'autres services.

A RETENIR

79 270 euros de frais de fonctionnement des services (location des imprimantes, affranchissement, carburant des véhicules, etc.)

560 000 euros de loyer annuel de la gendarmerie de Scionzier, entièrement compensé par une participation de l'Etat



Tout comme pour les dépenses, les recettes de fonctionnement ont été réparties dans les différents services nouvellement créés. Le reversement du loyer de la gendarmerie de Scionzier, qui n'a pas d'impact financier, reste la principale recette.

La perception du fonds genevois (subventions et participations) a été basculée sur le service FINANCES.

RESSOURCES HUMAINES : TABLEAU DES EFFECTIFS

Répartition par grades	Catégorie	Effectifs budgétaires 2017	Effectifs budgétaires 2018	Equivalent temps plein
Emploi fonctionnel : Directeur Général des services d'EPCI 40-80 000 habitants	A	1	1	1
Attaché	A	1	1	1
Directeur de l'Office de Tourisme Intercommunal	A	1	1	1
Chargé de mission Eau Potable	A	0	1	1
Chargé de mission Politique de la Ville	A	1	2	2
Chargée de mission juriste	A	1	1	1
Chargé de mission animateur généraliste PRE	A	1	1	1
Chargé de mission Contrôle de Gestion	A	1	1	1
Rédacteur principal 2ème classe	B	1	1	0,8
Rédacteur	B	1	1	1
Adjoint administratif principal 1ère classe	C	3	5	4,9
Adjoint administratif principal 2ème classe	C	5	2	1,8
Adjoint administratif	C	8	8	7,3
Sous-total postes filière administrative		25	26	24,8

Evolutions 2018 :

- ✖ Suppression du poste de Directrice de l'Aménagement du Territoire (Ingénieur principal)
- ✔ Evolution à temps plein en faveur de la 2CCAM du poste de chargé de mission Politique de la Ville
- ✖ Fin du surnombre de Monsieur G. TEDESCHI
- ✔ Recrutement d'un agent comptable
- ✔ Congés maternité pour 2 agents
- ✖ Suppression du poste de Directeur des services DÉCHETS et ASSAINISSEMENT (ingénieur principal)
- ✔ Création d'un poste de chargé de mission Eau Potable
- ✖ Suppression de 2 postes à la STEP d'Arèches-la-Frasse
- ✔ Création d'un poste de chargé de mission Arve Pure supplémentaire (fin 2017)

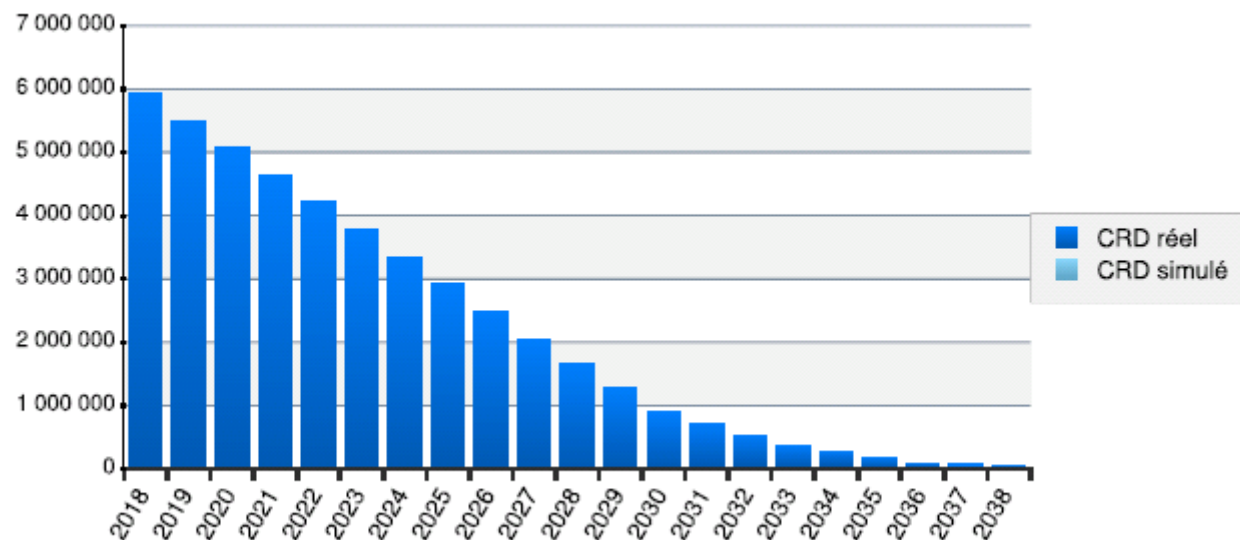
Répartition par grades	Catégorie	Effectifs budgétaires 2017	Effectifs budgétaires 2018	Equivalent temps plein
Ingénieur principal	A	2	0	0
Technicien principal 1ère classe	B	1	0	0
Technicien principal 2ème classe	B	1	1	1
Technicien	B	2	3	3
Agent de maîtrise principal	C	0	0	0
Agent de maîtrise	C	0	0	0
Adjoint technique principal 1ère classe	C	4	3	3
Adjoint technique principal 2ème classe	C	3	4	4
Adjoint technique	C	12	11	10,6
Sous-total postes filière technique		25	22	21,6

Répartition par grades	Catégorie	Effectifs budgétaires 2017	Effectifs budgétaires 2018	Equivalent temps plein
Educateur des APS principal 1ère classe	B	1	1	1
Educateur des APS principal 2ème classe	B	0	3	3
Educateurs	B	6	4	3,5
Sous-total postes filière sportive		7	8	7,5

Répartition par grades	Catégorie	Effectifs budgétaires 2017	Effectifs budgétaires 2018	Equivalent temps plein
Attaché principal de conservation du patrimoine	A	1	1	1
Adjoint du patrimoine principal 2ème classe	C	1	2	2
Adjoint du patrimoine	C	2	1	1
Sous-total postes filière culturelle		4	4	4

Répartition par grades	Catégorie	Effectifs budgétaires 2017	Effectifs budgétaires 2018	Equivalent temps plein
TOTAL POSTES OUVERTS 2CCAM		61	60	57,9

PROFIL D'EXTINCTION DE LA DETTE DU BUDGET PRINCIPAL

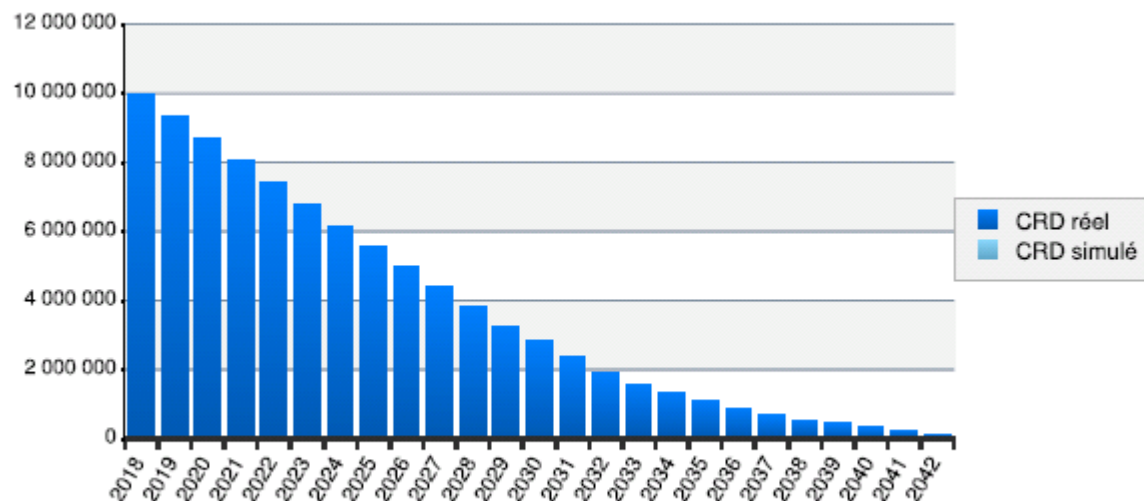


Au 31 décembre 2017, la dette de la Communauté de Communes Cluses Arve et montagnes est composée de 53 emprunts pour un capital restant dû de 15 811 056 € et un taux moyen de 2,63%.

La dette à taux fixe représente 80% de l'encours. La dette à taux variable représente les 20% restant.

Sans contraction de nouveaux emprunts, la dette du Budget Principal s'éteindrait en 2038 et celle du Budget Annexe d'Assainissement en 2042.

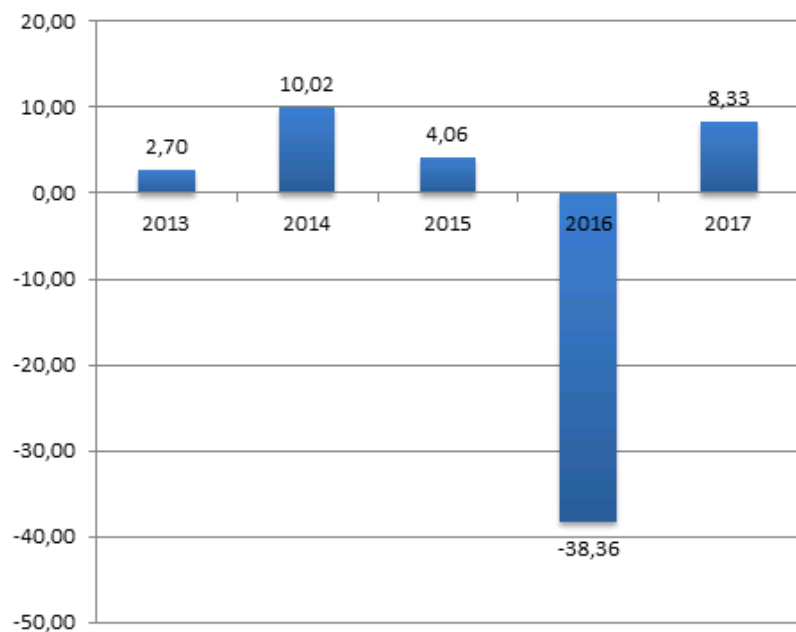
PROFIL D'EXTINCTION DE LA DETTE DU BUDGET ANNEXE D'ASSAINISSEMENT



D'après une étude effectuée par le cabinet Finance Active en fin d'année 2017, pour ses futurs financements, la Communauté de Communes Cluses Arve et montagnes pourra privilégier les emprunts à taux variable « pur », c'est-à-dire indexés sur des indices monétaires liquides de type Euribor. Dans le contexte actuel ce type d'indexation est plus performante que les indexations de type Livret A, moins liquides car administrées.

Il est recommandé aux emprunteurs publics de disposer d'au moins 25% de dette variable. Les emprunts variables permettent de profiter des taux courts historiquement bas et d'apporter toujours plus de souplesse à la gestion de la dette.

Budget Principal Capacité de désendettement (en années)



La situation au 1 janvier 2018 :

La Communauté de Communes Cluses Arve et montagnes se place à un niveau d'endettement faible par rapport à certaines collectivités voisines. L'endettement par habitant est de 295,42 € au 1er janvier 2018.

La capacité de désendettement :

La capacité de désendettement représente le temps que mettrait la collectivité à résorber l'ensemble des emprunts si elle affectait la totalité de l'épargne de gestion qu'elle arrive à dégager sur une année. Ainsi, une capacité de désendettement négative, comme en 2016 par exemple, signifie que la Communauté de Communes Cluses Arve et montagnes n'a pas réussi à dégager une épargne positive.

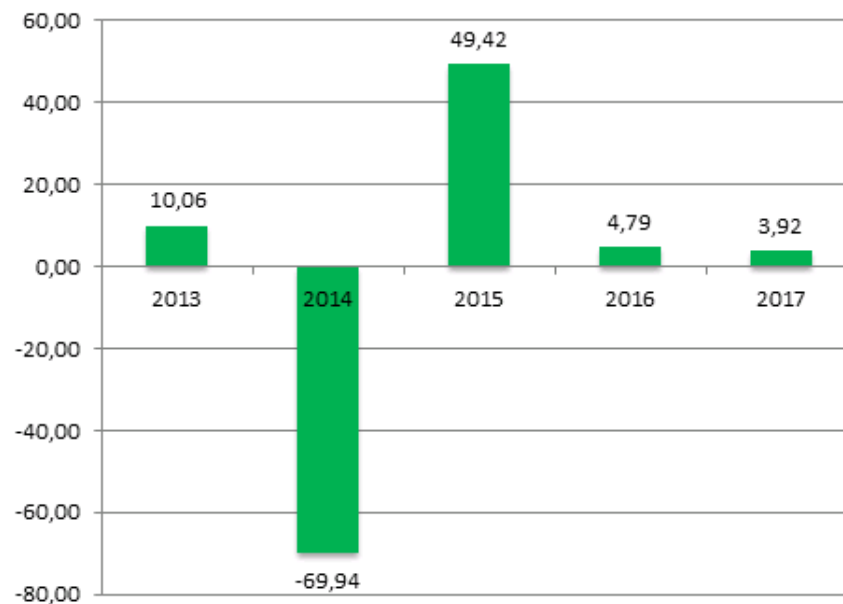
Les actions à mener dans les prochains mois :

Dette à taux fixe : il existe 2 opportunités de renégociation sur des emprunts du Crédit Mutuel et du Crédit Agricole, pour un gain global estimé à 18 800 €.

Dette à taux variable : il existe une opportunité de renégociation sur un emprunt de la Caisse d'Épargne pour un gain estimé à 2 400 €.

Le Capital Restant Dû de l'emprunt étant relativement faible, il est conseillé de ne pas renégocier la dette à taux variable.

Budget Assainissement Capacité de désendettement (en années)



LES INVESTISSEMENTS OBLIGATOIRES EN 2018 : REPORTS DE L'EXERCICE 2017 ET DÉPENSES ENGAGÉES EN FIN D'EXERCICE

Service	Dénomination	Montant prévu en 2018	Eligible FCTVA	Autres recettes et subventions	RAC 2CCAM (emprunt)
CCC A21	Etude de préfiguration du Fonds Air Industrie	50 000,00	NON	0,00	50 000,00
CCC A21	PCAET - Diagnostic et stratégie (phase 1 et 2) pour le Plan Climat Air Energie	30 000,00	NON	0,00	30 000,00
CCC LOGEMENT HABITAT	Travaux d'aménagement des terrains familiaux site Maladière	88 477,36	NON	0,00	88 477,36
CCC TRANSPORTS	Schéma d'Accessibilité AD'AP aux transports urbains	16 000,00	NON	0,00	16 000,00
CCC TRANSPORTS	Participation au projet CEVA	140 910,00	NON	0,00	140 910,00
DIRECTION GENERALE	Participation aux investissements du FuniFlaine	75 000,00	NON	0,00	75 000,00
DIRECTION GENERALE	Participation au déploiement de la fibre optique (SYANE)	143 100,00	NON	0,00	143 100,00
DIRECTION GENERALE	Participation à la création du Technocentre 2017 (CTDEC)	200 000,00	NON	0,00	200 000,00
DIRECTION GENERALE	Participation à la création du Technocentre 2018 (CTDEC)	0,00	NON	0,00	0,00
SOUS-TOTAL DEPENSES OBLIGATOIRES REPORTÉES DE 2017		743 487,36	0,00	0,00	743 487,36

Dépenses reportées de 2017 à 2018

La fin d'année dernière très tendue d'un point de vue financier a contraint les élus à reporter un certain nombre de dépenses qui devaient être engagées sur l'exercice 2017 pour un montant de 743 487,36 €.

Vous retrouvez le détail des projets dans le tableau ci-contre. Il faut savoir que ces dépenses concernent des engagements pris par la Communauté de Communes Cluses Arve et montagnes, formalisés par des conventions et dont la plupart des appels de fonds ont déjà été effectués.

Les dépenses d'investissement engagées en 2017, à payer en 2018

De plus, certaines dépenses engagées en 2017 se sont poursuivies jusqu'en début d'année 2018. Celle-ci représentent un montant de 346 042,24 € avec une éligibilité au Fonds de Compensation de la TVA soit un Reste A Charge (RAC) de 265 777,47 €.

Le Fonds de Compensation de la TVA (FCTVA)

« C'est une dotation versée aux collectivités territoriales et à leurs groupements destinée à assurer une compensation, à un taux forfaitaire, de la charge de TVA qu'ils supportent sur leurs dépenses réelles d'investissement et qu'ils ne peuvent pas récupérer par la voie fiscale puisqu'ils ne sont pas considérés comme des assujettis pour les activités ou opérations qu'ils accomplissent en tant qu'autorités publiques. »

Source : www.collectivites-locales.gouv.fr

Contrat Ambition Région (CAR)

Aucun avis attributif de subvention n'a été publié à ce jour ce qui rend impossible la prévision de recettes d'Investissement de ce dispositif dans le Budget 2018.

Service	Dénomination	Montant prévu en 2018	Eligible FCTVA	Autres recettes et subventions	RAC 2CCAM (emprunt)
SPORTS	GYMNASE CLUSES - MAINTIEN EQUIPEMENTS - Changement du tapis compétition gymnastique	29 880,00	4 901,52	23 500,00	1 478,48
CCC ENVIRONNEMENT DECHETS ENERGIE	Achat colonnes aériennes de déchets (facture engagée sur 2017)	12 217,26	2 004,12	0,00	10 213,14
CCC ENVIRONNEMENT DECHETS ENERGIE	Travaux accès déchèterie de Cluses (co-maitrise d'ouvrage commune Cluses)	113 758,80	18 660,99	0,00	95 097,81
CCC ENVIRONNEMENT DECHETS ENERGIE	Travaux de réhabilitation de la déchèterie de Cluses (Marché travaux + hors marché)	140 000,00	22 965,60	0,00	117 034,40
CCC ENVIRONNEMENT DECHETS ENERGIE	Maitrise d'œuvre réhabilitation déchèterie Cluses (Naldeo)	12 255,12	2 010,33	0,00	10 244,79
CCC ENVIRONNEMENT DECHETS ENERGIE	Achat fourgon tôle pour collecte des cartons et des huiles alimentaires pour SI Flaine	37 931,06	6 222,21	0,00	31 708,85
SOUS-TOTAL DEPENSES ENGAGÉES FIN 2017 A PAYER EN 2018		346 042,24	56 764,77	23 500,00	265 777,47

DETAIL DES AUTRES INVESTISSEMENTS PROPOSÉS, PAR SERVICE

Service	Dénomination	Montant prévu en 2018	Eligible FCTVA	Autres recettes et subventions	RAC 2CCAM (emprunt)
CCC ENVIRONNEMENT DECHETS ENERGIE	Maitrise d'œuvre réhabilitation déchèterie Araches la Frasse (Naldeo)	19 572,00	3 210,59	0,00	16 361,41
CCC ENVIRONNEMENT DECHETS ENERGIE	Maitrise d'œuvre réhabilitation déchèterie Araches la Frasse (Naldeo)	21 420,00	3 513,74	0,00	17 906,26
CCC ENVIRONNEMENT DECHETS ENERGIE	Maitrise d'œuvre mise en place du contrôle d'accès (Naldeo)	16 338,00	2 680,09	0,00	13 657,91
CCC ENVIRONNEMENT DECHETS ENERGIE	Etude Geotechnique pour réhabilitation déchèterie Araches la Frasse (Géotechnique)	4 797,00	NON	0,00	4 797,00
CCC ENVIRONNEMENT DECHETS ENERGIE	Travaux réhabilitation déchèterie Araches-la-Frasse	821 340,00	134 732,61	154 173,00	532 434,39
CCC ENVIRONNEMENT DECHETS ENERGIE	Déchèterie provisoire pendant le phase travaux (coût induit en fonctionnement)	35 496,00	NON	0,00	0,00
CCC ENVIRONNEMENT DECHETS ENERGIE	Etude implantation conteneurs à Cluses et Arâches (Wamaco)	13 473,60	NON	0,00	13 473,60
CCC ENVIRONNEMENT DECHETS ENERGIE	Mise en place du contrôle d'accès pour les déchèteries	198 114,00	32 498,62	0,00	165 615,38
CCC ENVIRONNEMENT DECHETS ENERGIE	Achat de colonnes aériennes territoire 2CCAM	58 480,80	9 593,19	0,00	48 887,61
CCC ENVIRONNEMENT DECHETS ENERGIE	Achat conteneurs semi-enterrés à Arâches-la-Frasse	57 396,00	9 415,24	0,00	47 980,76
CCC ENVIRONNEMENT DECHETS ENERGIE	Achat conteneurs semi-enterrés à Theyez	18 252,00	2 994,06	0,00	15 257,94
CCC ENVIRONNEMENT DECHETS ENERGIE	Achat conteneurs semi-enterrés Mont-Saxonnex	54 240,00	8 897,53	0,00	45 342,47
CCC ENVIRONNEMENT DECHETS ENERGIE	Achat de 5 conteneurs semi-enterrés en lien avec permis de construire	60 132,00	9 864,05	0,00	50 267,95
CCC ENVIRONNEMENT DECHETS ENERGIE	Génie civil pour installation CSE	61 200,00	10 039,25	0,00	51 160,75
CCC ENVIRONNEMENT DECHETS ENERGIE	Génie civil pour installation CSE Mont Saxonnex	46 800,00	7 677,07	0,00	39 122,93
CCC ENVIRONNEMENT DECHETS ENERGIE	Achat conteneurs enterrés à Cluses	38 160,00	6 259,77	0,00	31 900,23
CCC ENVIRONNEMENT DECHETS ENERGIE	Achat bacs de collecte	6 300,00	1 033,45	0,00	5 266,55
CCC ENVIRONNEMENT DECHETS ENERGIE	Achat de cuves et sacs de portage pour CSE	15 500,00	2 542,62	0,00	12 957,38
CCC ENVIRONNEMENT DECHETS ENERGIE	Construction local OM à Flaine	15 000,00	2 460,60	0,00	12 539,40
CCC ENVIRONNEMENT DECHETS ENERGIE	Achat camion de transfert pour le SI Flaine	216 000,00	35 432,64	30 000,00	150 567,36
CCC ENVIRONNEMENT DECHETS ENERGIE	Travaux mise aux normes des déchèteries	16 782,00	2 752,92	0,00	14 029,08
CCC ENVIRONNEMENT DECHETS ENERGIE	Installation caméra pour déchèterie de Cluses	11 761,97	1 929,43	0,00	9 832,53
SOUS TOTAL DEMANDES SERVICE DECHETS		1 806 555,37	287 527,47	184 173,00	1 299 358,90

Service	Dénomination	Montant prévu en 2018	Eligible FCTVA	Autres recettes et subventions	RAC 2CCAM (emprunt)
DIRECTION GENERALE	Transformation poste d'accueil : changement téléphone et achat d'un casque téléphonique	500,00	82,02	0,00	417,98
DIRECTION GENERALE	Provision pour achat matériel ou remplacement	2 500,00	410,10	0,00	2 089,90
SOUS TOTAL DEMANDES DIRECTION GENERALE		3 000,00	492,12	0,00	2 507,88

Service	Dénomination	Montant prévu en 2018	Eligible FCTVA	Autres recettes et subventions	RAC 2CCAM (emprunt)
CCC LOGEMENT HABITAT	Mise en place de compteurs individuels sur terrains familiaux site Maladière	0,00	0,00	0,00	0,00
SOUS TOTAL DEMANDES SERVICE LOGEMENT HABITAT		0,00	0,00	0,00	0,00

Service	Dénomination	Montant prévu en 2018	Eligible FCTVA	Autres recettes et subventions	RAC 2CCAM (emprunt)
CCC MUSEE DE L'HORLOGERIE ET DU	Etude de programmation architecturale et muséographique	0,00	0,00	0,00	0,00
CCC MUSEE DE L'HORLOGERIE ET DU	Acquisition de pièces d'art	0,00	0,00	0,00	0,00
CCC MUSEE DE L'HORLOGERIE ET DU	Renouvellement du label Tourisme et Handicap - acquisition du fauteuil roulant	350,00	57,41	0,00	292,59
CCC MUSEE DE L'HORLOGERIE ET DU	Renouvellement du label Tourisme et Handicap - Supports d'affichage	650,00	106,63	0,00	543,37
CCC MUSEE DE L'HORLOGERIE ET DU	Renouvellement du label Tourisme et Handicap - achat d'un luminaire	200,00	32,81	0,00	167,19
CCC MUSEE DE L'HORLOGERIE ET DU	Partenariat avec Maison de la Mécatronique : Acquisition d'un robot de téléprésence	0,00	0,00	0,00	0,00
CCC MUSEE DE L'HORLOGERIE ET DU	Amélioration des installations - équipement fenêtres volets roulants pour rafraichir la pièce	3 050,00	500,32	0,00	2 549,68
CCC MUSEE DE L'HORLOGERIE ET DU	Amélioration des installations - Isoler bureau des médiatrices avec microperforé sur vitres	650,00	106,63	0,00	543,37
CCC MUSEE DE L'HORLOGERIE ET DU	Modellisation de l'horloge de ville de la mairie de Cluses - installation d'une borne tactile	2 000,00	328,08	0,00	1 671,92
CCC MUSEE DE L'HORLOGERIE ET DU	Collecte orale de mémoire - Achat d'un matériel d'enregistrement audio type	300,00	49,21	0,00	250,79
SOUS TOTAL DEMANDES MUSÉE DE L'HORLOGERIE ET DU DECOLLETAGE		7 200,00	1 181,09	0,00	6 018,91

Service	Dénomination	Montant prévu en 2018	Eligible FCTVA	Autres recettes et subventions	RAC 2CCAM (emprunt)
CCC TRANSPORTS	Étude schéma directeur d'aménagement des modes doux et cyclables	16 700,00	NON	0,00	16 700,00
CCC TRANSPORTS	Réseau urbain : complément d'aménagement poteaux d'arrêt	5 000,00	NON	0,00	5 000,00
CCC TRANSPORTS	Réseau scolaire : complément panneau C6 communaux noms des arrêts	3 000,00	NON	0,00	3 000,00
CCC TRANSPORTS	Equipement d'information voyageur aux arrêts de bus	4 200,00	NON	0,00	4 200,00
CCC TRANSPORTS	Equipements des arrêts de bus urbain avec des abris de bus (communes ou 2CCAM ?)	0,00	NON	0,00	0,00
SOUS TOTAL DEMANDES SERVICE TRANSPORTS MOBILITÉ		28 900,00	0,00	0,00	28 900,00

TOTAL DES DÉPENSES A ARBITRER : 5 537 755,37 €

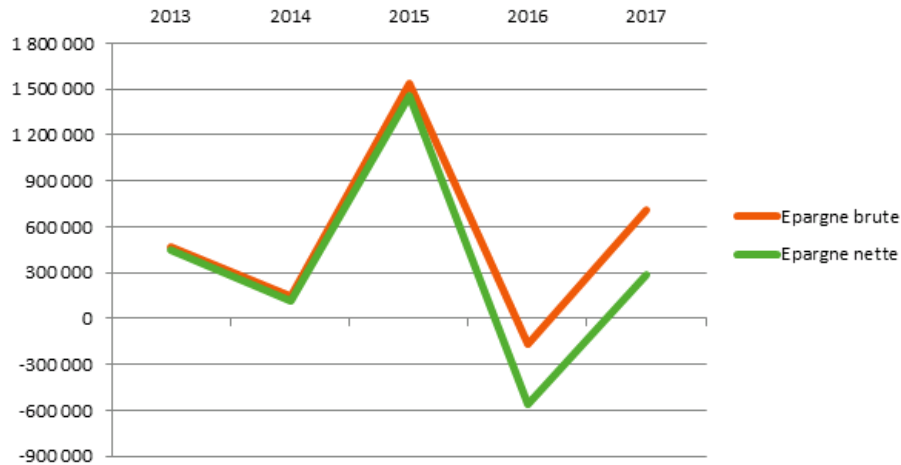
DETAIL DES AUTRES INVESTISSEMENTS PROPOSÉS, PAR SERVICE

Service	Dénomination	Montant prévu en 2018	Eligible FCTVA	Autres recettes et subventions	RAC 2CCAM (emprunt)
SPORTS	STADE - MAINTIEN DES EQUIPEMENTS - Installation de WC handicapés provisoirs	15 000,00	2 460,60	0,00	12 539,40
SPORTS	STADE - MAINTIEN DES EQUIPEMENTS - Faux plafond siège club de Foot	4 000,00	NON	0,00	4 000,00
SPORTS	STADE - MAINTIEN DES EQUIPEMENTS - Aménagement de vestiaires handicapés	5 000,00	820,20	0,00	4 179,80
SPORTS	STADE - MAINTIEN DES EQUIPEMENTS - Achat d'une tondeuse autoportée	7 500,00	1 230,30	0,00	6 269,70
SPORTS	STADE - MAINTIEN DES EQUIPEMENTS - Achat d'un souffleur	600,00	98,42	0,00	501,58
SPORTS	STADE - MAINTIEN DES EQUIPEMENTS - Achat d'un taille haie	1 200,00	196,85	0,00	1 003,15
SPORTS	STADE - MAINTIEN DES EQUIPEMENTS - Divers gros travaux de changement des installations	7 500,00	1 230,30	0,00	6 269,70
SPORTS	STADE - MAINTIEN DES EQUIPEMENTS - Traitement du chalet de conciergerie	25 000,00	NON	0,00	25 000,00
SPORTS	STADE - MAINTIEN DES EQUIPEMENTS - Rénovation des douches et WC	40 000,00	6 561,60	0,00	33 438,40
SPORTS	STADE - MAINTIEN DES EQUIPEMENTS - Rénovation des vestiaires	20 000,00	3 280,80	0,00	16 719,20
SPORTS	STADE - DEVELOPPEMENT DES INSTALLATIONS - Changement du terrain stabilisé en	850 000,00	139 434,00	0,00	710 566,00
SPORTS	STADE - DEVELOPPEMENT DES INSTALLATIONS - Vestiaires supplémentaires pour le terrain de	200 000,00	32 808,00	0,00	167 192,00
SPORTS	STADE - DEVELOPPEMENT DES INSTALLATIONS - Changement de l'éclairage du terrain Honneur	150 000,00	24 606,00	0,00	125 394,00
SPORTS	TENNIS EXT - MAINTIEN DES EQUIPEMENTS - Travaux divers (remplacement chauffe eau,	2 000,00	328,08	0,00	1 671,92
SPORTS	TENNIS EXT - DEVELOPPEMENT INSTALLATIONS - Réfection des 2 courts de tennis synthétiques	80 000,00	13 123,20	0,00	66 876,80
SPORTS	TENNIS EXT - DEVELOPPEMENT INSTALLATIONS - Réfection des 4 courts de tennis en béton	294 000,00	48 227,76	0,00	245 772,24
SPORTS	TENNIS EXT - DEVELOPPEMENT DES INSTALLATIONS - Eclairage de 4 courts de tennis	50 000,00	8 202,00	0,00	41 798,00
SPORTS	TENNIS EXT - DEVELOPPEMENT DES INSTALLATIONS - Création de 2 padles	90 000,00	14 763,60	0,00	75 236,40
SPORTS	TENNIS INT - MAINTIEN DES EQUIPEMENTS - Isolation du bâtiment	250 000,00	41 010,00	0,00	208 990,00
SPORTS	TENNIS INT - MAINTIEN DES EQUIPEMENTS - Changement des faux plafonds	3 500,00	574,14	0,00	2 925,86
SPORTS	TENNIS INT - MAINTIEN DES EQUIPEMENTS - Peinture et rénovation des vestiaires	2 000,00	328,08	0,00	1 671,92
SPORTS	TENNIS INT - MAINTIEN DES EQUIPEMENTS - Travaux divers (remplacement chauffe eau,	2 000,00	328,08	0,00	1 671,92
SPORTS	TENNIS INT - DEVELOPPEMENT DES INSTALLATIONS - Réfection des 2 courts en	90 000,00	14 763,60	0,00	75 236,40
SPORTS	TENNIS INT - DEVELOPPEMENT INSTALLATIONS - Remplacement du système de chauffage	40 000,00	6 561,60	0,00	33 438,40
SPORTS	GYMNASE CLUSES - MAINTIEN DES EQUIPEMENTS - Mise en place de portes anti	2 500,00	410,10	0,00	2 089,90
SPORTS	GYMNASE CLUSES - MAINTIEN DES EQUIPEMENTS - Reprise de l'étanchéité de la	127 000,00	20 833,08	0,00	106 166,92
SPORTS	GYMNASE CLUSES - MAINTIEN DES EQUIPEMENTS - Changement des faux plafonds	2 000,00	328,08	0,00	1 671,92
SPORTS	GYMNASE CLUSES - MAINTIEN DES EQUIPEMENTS - Changement complet de	5 000,00	820,20	0,00	4 179,80
SPORTS	GYMNASE CLUSES - MAINTIEN DES EQUIPEMENTS - Mise en place d'un	4 000,00	656,16	0,00	3 343,84

Service	Dénomination	Montant prévu en 2018	Eligible FCTVA	Autres recettes et subventions	RAC 2CCAM (emprunt)
SPORTS	GYMNASE SCIONZIER - MAINTIEN DES EQUIPEMENTS - Changement des faux plafonds	2 000,00	328,08	0,00	1 671,92
SPORTS	GYMNASE SCIONZIER - MAINTIEN EQUIPEMENTS - Mise en place de protection dans les tribunes	2 000,00	328,08	0,00	1 671,92
SPORTS	GYMNASE SCIONZIER - MAINTIEN DES EQUIPEMENTS - Remplacement des douches	3 500,00	574,14	0,00	2 925,86
SPORTS	GYMNASE SCIONZIER - MAINTIEN EQUIPEMENTS - Remplacement système chauffage	2 500,00	410,10	0,00	2 089,90
SPORTS	GYMNASE SCIONZIER - MAINTIEN DES EQUIPEMENTS - Réparation fuite toiture	6 000,00	984,24	0,00	5 015,76
SPORTS	GYMNASE SCIONZIER - MAINTIEN DES EQUIPEMENTS - Mise aux normes gradins	1 600,00	262,46	0,00	1 337,54
SPORTS	GYMNASE SCIONZIER - MAINTIEN DES EQUIPEMENTS - Carrelage des vestiaires	3 500,00	574,14	0,00	2 925,86
SPORTS	GYMNASE SCIONZIER - MAINTIEN EQUIPEMENTS - Mise en place portes anti panique	8 800,00	1 443,55	0,00	7 356,45
SPORTS	GYMNASE SCIONZIER - MAINTIEN EQUIPEMENTS - Changement complet de l'éclairage	5 000,00	820,20	0,00	4 179,80
SPORTS	GYMNASE SCIONZIER - MAINTIEN DES EQUIPEMENTS - Mise en place d'un	3 000,00	492,12	0,00	2 507,88
SPORTS	GYMNASE SCIONZIER - DEVELOPPEMENT INSTALLATIONS - Remise en état espaces exté	300 000,00	49 212,00	0,00	250 788,00
SPORTS	CENTRE AQUATIQUE - MAINTIEN EQUIPEMENTS - Remplacement complet du contrôle d'accès	30 000,00	4 921,20	0,00	25 078,80
SPORTS	CENTRE AQUATIQUE - MAINTIEN EQUIPEMENTS - Remplacement du ballon d'eau chaude	20 000,00	3 280,80	0,00	16 719,20
SPORTS	CENTRE AQUATIQUE - MAINTIEN DES EQUIPEMENTS - Remplacement du filtre à sable	5 000,00	820,20	0,00	4 179,80
SPORTS	CENTRE AQUATIQUE - MAINTIEN DES EQUIPEMENTS - Achat de lampes UV	5 000,00	820,20	0,00	4 179,80
SPORTS	CENTRE AQUATIQUE - MAINTIEN DES EQUIPEMENTS - Achat de pompe à filtration	3 000,00	492,12	0,00	2 507,88
SPORTS	CENTRE AQUATIQUE - MAINTIEN EQUIPEMENTS - Achat de vanne d'insertion de chlore	3 000,00	492,12	0,00	2 507,88
SPORTS	CENTRE AQUATIQUE - MAINTIEN EQUIPEMENTS - Achat de 4 hydrojecteurs de chlore	1 200,00	196,85	0,00	1 003,15
SPORTS	CENTRE AQUATIQUE - MAINTIEN EQUIPEMENTS - Remplacement du débitmètre de chlore	1 000,00	164,04	0,00	835,96
SPORTS	CENTRE AQUATIQUE - MAINTIEN EQUIPEMENTS - Remplacement du détendeur de chlore	1 200,00	196,85	0,00	1 003,15
SPORTS	CENTRE AQUATIQUE - MAINTIEN EQUIPEMENTS - Travaux divers de remplacement d'installations	15 000,00	2 460,60	0,00	12 539,40
SPORTS	CENTRE AQUATIQUE - MAINTIEN DES EQUIPEMENTS - Remplacement de l'éclairage	5 000,00	820,20	0,00	4 179,80
SPORTS	CENTRE AQUATIQUE - MAINTIEN DES EQUIPEMENTS - Achat de matériel divers	7 500,00	1 230,30	0,00	6 269,70
SPORTS	CENTRE AQUATIQUE - MAINTIEN DES EQUIPEMENTS - Remplacement de l'auto-	7 500,00	1 230,30	0,00	6 269,70
SPORTS	CENTRE AQUATIQUE - MAINTIEN EQUIPEMENTS - Mise aux normes accès handicapés	5 000,00	820,20	0,00	4 179,80
SPORTS	CENTRE AQUATIQUE - MAINTIEN EQUIPEMENTS - Remplacement système d'aération centrale	300 000,00	49 212,00	0,00	250 788,00
SPORTS	CENTRE AQUATIQUE - MAINTIEN EQUIPEMENTS - Remplacement de la pompe à chaleur	150 000,00	24 606,00	0,00	125 394,00
SPORTS	CENTRE AQUATIQUE - MAINTIEN EQUIPEMENTS - Remplacement des buses de ventilation	25 000,00	4 101,00	0,00	20 899,00
SPORTS	CENTRE AQUATIQUE - DEVELOPPEMENT DES INSTALLATIONS - Création de l'espace détente	400 000,00	65 616,00	0,00	334 384,00
	SOUS TOTAL DEMANDES INSTALLATIONS SPORTIVES	3 692 100,00	600 894,92	0,00	3 091 205,08

EQUILIBRES FINANCIERS PREVISIONNELS DU BUDGET PRINCIPAL 2018

EVOLUTION DE L'EPARGNE BRUTE ET EPARGNE NETTE PAR EXERCICE POUR LE BUDGET PRINCIPAL



Après avoir analysé l'ensemble des prévisions des services, il se trouve que l'épargne brute prévisionnelle est, à ce jour, négative et cela malgré les arbitrages politiques effectués pour limiter les dépenses.

Etant donné que la Communauté de Communes Cluses Arve et montagnes ne peut plus jouer sur ses dépenses, elle est contrainte d'augmenter ses recettes de fonctionnement et d'investissement.

En 2018, les seules variables d'ajustement sont l'emprunt et l'impôt direct local. Ce dernier peut prendre 2 formes différentes :

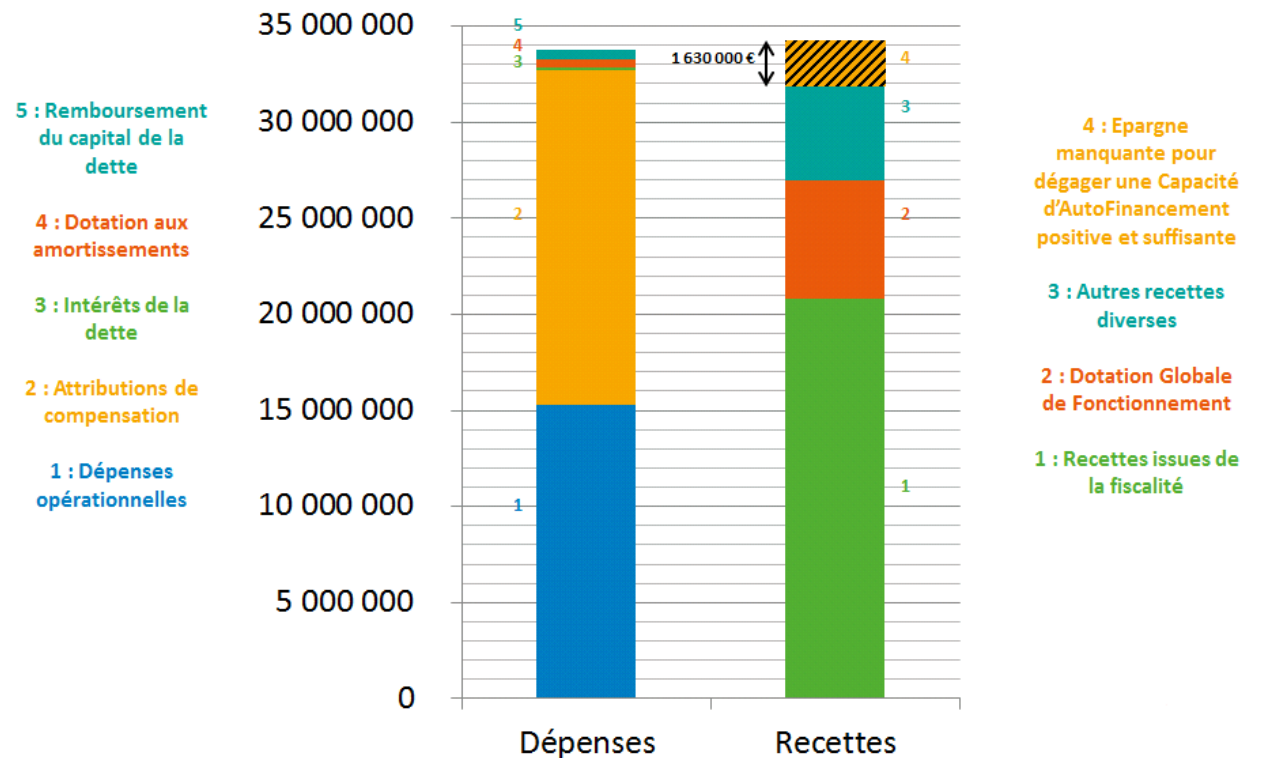
L'impôt sur les entreprises via la Cotisation Foncière des Entreprises dont le taux est de 20,69% depuis 2014.

L'impôt « ménages » via la Taxe d'Habitation, la Taxe sur le Foncier Bâti et la Taxe sur le Foncier Non Bâti.

Pour déterminer si son budget est correctement équilibré, la collectivité doit calculer l'épargne brute. Il s'agit de la différence entre les recettes réelles et les dépenses réelles de fonctionnement. Autrement dit la différence entre ce qu'elle encaisse et ce qu'elle verse. Elle doit être positive et suffisante.

Pour ensuite pouvoir financer ses investissements, la collectivité doit dégager une épargne nette, autrement appelée Capacité d'AutoFinancement (CAF). Elle est la différence entre l'épargne brute et le remboursement du capital de la dette (prévu en section d'investissement).

REPRESENTATION GRAPHIQUE DES EQUILIBRES FINANCIERS DU BUDGET



EVOLUTION DE LA FISCALITÉ

Pour l'équilibre du budget 2018, la 2CCAM a besoin de recettes complémentaires qui peuvent provenir de la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) avec une évolution du taux qui passerait de 20,69% à 20,77%.

Modification du taux de Cotisation Foncière des Entreprises : l'évolution du taux de CFE est indexé à l'évolution des taux des taxes "ménages" dans l'ensemble des communes membres.

EVOLUTION DU TAUX DE LA COTISATION FONCIERE DES ENTREPRISES (CFE)				
<i>Données 2017 :</i>	Taxe	Base fiscale 2017	Taux 2017	Produit 2017
	CFE	37 830 000	20,69%	7 827 027,00
Coefficient de variation du taux moyen pondéré des taxes "ménages" en 2017 :				1,003751
Taux maximum de droit commun applicable (taux 17 x coef de variation) :				20,77%
Produit attendu en 2018, selon la base 2017 et le taux maximum de droit commun :				7 856 386,18
PRODUIT SUPPLEMENTAIRE EN 2018 (par rapport à 2017) :				29 359,18

Si le coefficient de variation du taux moyen pondéré des taxes "ménages" sur l'ensemble des communes membres progresse, la CFE peut être augmenté dans la même proportion.

Attention, si ce coefficient venait à régresser, c'est à dire si les communes, dans leur ensemble et selon les proportions de chacune, venaient à baisser leurs taux des taxes prélevées sur les ménages, la CFE devrait baisser en conséquence.

Et instauration d'une fiscalité « ménages » afin de trouver une recette complémentaire de 1 600 000 € :

Entre 2016 et fin 2017 : la loi modifie les évolutions des taux de taxes. Pour les EPCI, l'évolution du taux de Cotisation Foncière des Entreprises doit être proportionnel à l'évolution des taux des taxes "ménagères" sur l'ensemble du territoire. Pour une instauration ou une augmentation de taux intercommunaux sur les taxes "ménagères", ceux-ci "sont égaux aux rapports constatés l'année précédente entre les taux moyens pondérés de chaque taxe dans l'ensemble des communes membres".

Taxes prélevées sur les ménages : l'établissement public de coopération intercommunal, ici la 2CCAM, peut instaurer un taux pour chacune des taxes "ménages" selon les besoins nécessaires à l'équilibre de son budget. Cependant, elle n'a pas la possibilité de fixer les taux, ceux-ci sont déterminés en rapport avec les taux moyens pondérés de chaque taxe des communes membres ce qui représente 1,23% pour la Taxe d'Habitation, 0,86% pour la Taxe sur le Foncier Bâti et 4,72% pour la Taxe sur le Foncier Non Bâti.

INSTAURATION DE TAUX DE FISCALITÉ SUR LES TAXES "MENAGES" EN 2018					
Besoin en fiscalité additionnelle :					1 600 000,00
Calcul des taux en rapport aux taux moyens constatés dans les communes membres en 2017 (voir détail ci-après) :					
Taxe	Base fiscale 2017	Taux moyen pondéré	Produit 2017		
Taxe Habitation (TH)	74 056 172	18,74%	13 879 436,36		
Taxe Foncier Bâti (TFB)	78 974 458	13,05%	10 309 100,42		
Taxe Foncier Non Bâti (TFNB)	328 065	72,12%	236 589,08		
TOTAL PERCU PAR LES COMMUNES EN 2017			24 425 125,87		
Taxe	Base fiscale 2017	Taux moyen pondéré	Produit 2018	Produit / hab	Produit / foyer 4 pers
Taxe Habitation (TH)	74 056 172	1,23%	909 190,74	17 €	68 €
Taxe Foncier Bâti (TFB)	78 974 458	0,86%	675 311,18	13 €	50 €
Taxe Foncier Non Bâti (TFNB)	328 065	4,72%	15 498,08	0 €	1 €
TOTAL PRODUIT ATTENDU POUR LA 2CCAM EN 2018			1 600 000,00	30 €	120 €

FINANCEMENT DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT : L'EMPRUNT

Pour financer les investissements présentés dans les pages précédentes, il a été acté le recours à l'emprunt afin de limiter la hausse des impôts locaux. D'un point de vu légal, selon le principe d'universalité des recettes et des dépenses, il n'est pas nécessaire d'affecter des recettes spécifiques aux dépenses. Il est donc possible d'emprunter pour financer des dépenses d'investissement, quel que soit leur objet (hors emprunt). Cependant, d'un point de vue éthique, il est déconseillé de financer des investissements dont la collectivité, ici la Communauté de Communes

Cluses Arve et montagnes, n'aura pas la jouissance puisqu'elle n'aura pas la possibilité d'amortir les équipements concernés. Dans ce cas, il est recommandé d'autofinancer la participation versée. Mais, compte tenu du niveau d'endettement relativement faible de la 2CCAM, l'ensemble des dépenses d'investissements, participations comprises, seront financer par l'emprunt. Vous trouverez ci-dessous des simulations selon 3 scénarios de recours au prêt : **1,1 millions, 2 millions et 3 millions d'euros**. Le **taux d'intérêts retenu est de 1,90%** sur une **période de 20 ans**, comme pour le dernier emprunt contracté en fin d'année 2017.

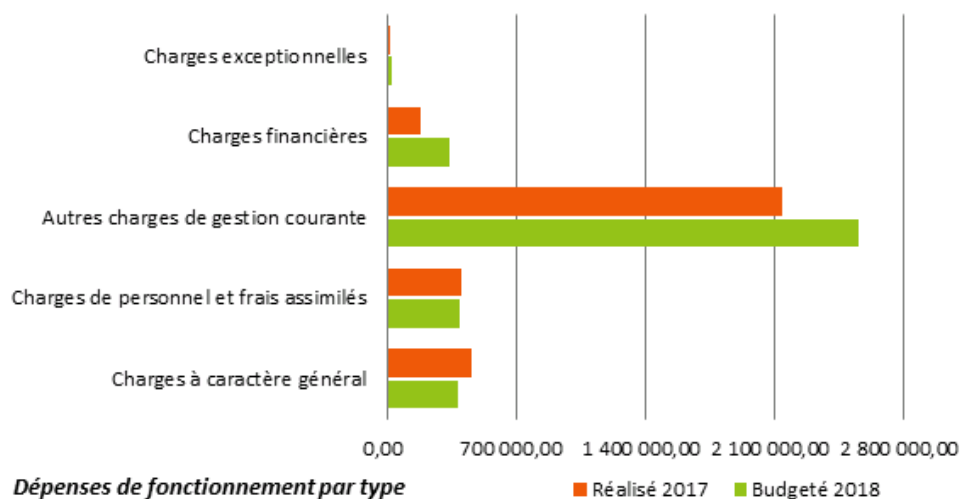
L'impact financier de chacune des propositions sera plus ou moins important sur le Budget Principal pour les années à venir. Il faut savoir que le capital de la dette est inscrit en dépenses d'investissement et les intérêts en fonctionnement. Plus les années passent, plus le capital à rembourser devient important.

	1 100 000 € : investissements reportés de 2017	2 000 000 € : investissements reportés + maintien des équipements	3 000 000 € : développement de nouveaux projets
Global	Montant emprunt : 1 100 000,00 € Montant annuité : 64 649,61 € Intérêts payés sur 20 ans : 220 240,26 €	Montant emprunt : 2 000 000,00 € Montant annuité : 126 630,20 € Intérêts payés sur 20 ans : 400 436,83 €	Montant emprunt : 3 000 000,00 € Montant annuité : 189 945,30 € Intérêts payés sur 20 ans : 600 655,25 €
1ère année	Capital remboursé : 48 746,61 € Intérêts payés : 20 900,00 €	Capital remboursé : 88 630,20 € Intérêts payés : 38 000,00 €	Capital remboursé : 132 945,30 € Intérêts payés : 57 000,00 €
2ème année	Capital remboursé : 49 672,80 € Intérêts payés : 19 973,81 €	Capital remboursé : 90 314,18 € Intérêts payés : 36 316,03 €	Capital remboursé : 135 471,26 € Intérêts payés : 54 474,04 €
3ème année	Capital remboursé : 50 616,58 € Intérêts payés : 19 030,03 €	Capital remboursé : 92 030,15 € Intérêts payés : 34 600,06 €	Capital remboursé : 138 045,22 € Intérêts payés : 51 900,09 €



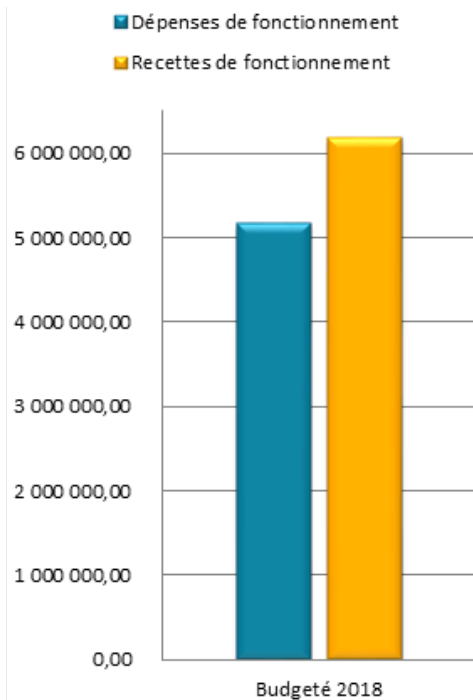
Budget annexe d'Assainissement

Le nouveau budget annexe d'Assainissement sera issu de la fusion des budgets Assainissement Gestion Délégée et Assainissement Gestion Directe, suite à la délégation complète des réseaux et installations. Il sera composé des services ASSAINISSEMENT COLLECTIF, SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC), ARVE PURE et EAU POTABLE.

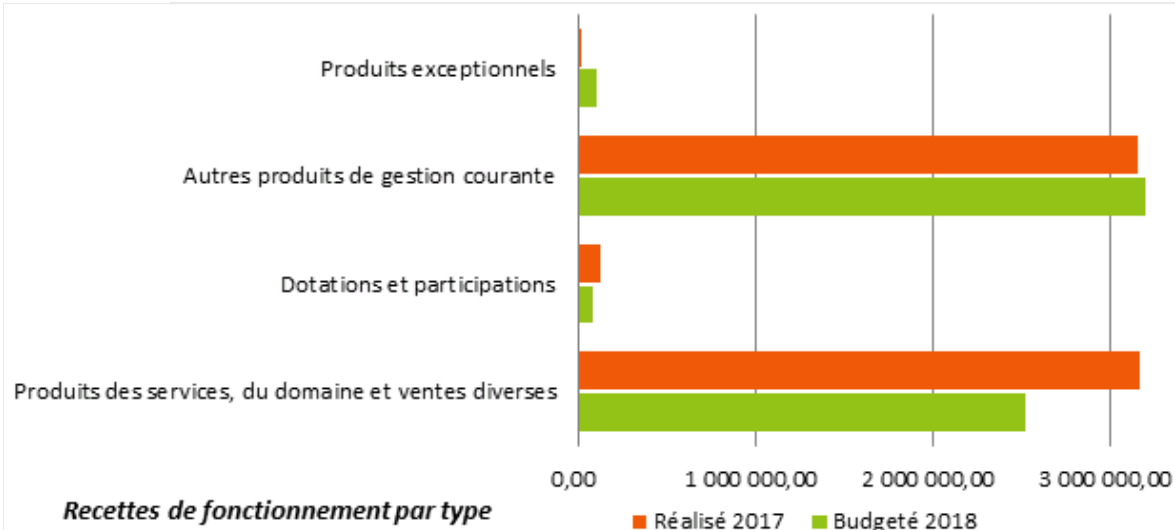


Les 2 nouveaux marchés de délégation de service public, contractés en début d'exercice 2018, entraînent la fin de la gestion et de l'entretien des installations (STEP d'Arâches, STEP du Reservoir, postes de relevage des eaux, etc.).

Les charges de gestion courante rassemblent principalement la contribution pour le traitement des eaux et notamment à la STEP de Marignier. Celle-ci connaîtra une forte progression en 2018 suite au raccordement du village de Saint-Sigismond (179 000,00 €) et à la participation aux travaux entrepris par le SIVOM en entrée de STEP (200 000,00 €). Enfin, on observe l'impact de l'emprunt de 2 millions d'euros contracté fin 2017 avec l'augmentation sensible des charges financières caractérisées par les intérêts à rembourser.



Le différentiel entre les recettes et les dépenses de fonctionnement permet d'envisager une gestion sereine du budget 2018, qui sera confortée par la reprise des résultats positifs du budget 2017 (environ 3,2 millions d'euros), après le vote du Compte Administratif en Juin prochain. Il faut également ajouter à cela la dotation aux amortissements (1,38 millions d'euros), prévu dans les dépenses de fonctionnement et rebasculée en recettes d'investissement.



Le passage au tout délégué entraîne mécaniquement une baisse des recettes liées à l'activité des services. De plus, les prévisions d'encaissement de la PFAC sont en baissant par rapport à 2017. La réduction importante des budgets de l'Agence de l'Eau (de 300 millions d'euros en 2017 à 60 millions en 2018) aura un impact négatif sur les primes épuratoires, alors que les subventions pour le contrat Arve Pure sont maintenues.

REPARTITION DES AGENTS PAR SERVICE

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

- 1 responsable du service assainissement
- 2 responsables de secteur assainissement
- 1 technicien assainissement

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Poste polyvalent avec l'assainissement collectif à pourvoir

ARVE PURE

- 2 chargées de mission Arve Pure

EAU POTABLE

- 1 chargée de mission Eau Potable

A RETENIR

76 %, c'est l'évolution annuelle moyenne des dépenses liées aux études et travaux entre 2014 et 2017

82 %, c'est la part payée en 2018 par la 2CCAM sur le montant total des études et travaux d'assainissement après soustraction des subventions, PFAC suite à extension de réseaux et refacturations des groupements de commandes

TABLEAU DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT PREVUES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT PREVUES	BUDGÉTÉ 2018
Remboursement du capital des emprunts	606 122,00
Amortissement des subventions	290 000,00
Païement des servitudes de passage	50 000,00
Refacturations des groupements de commandes	831 000,00
Restes à charges travaux en cours	1 400 000,00
Travaux et études prévus en 2018 (estimation)	3 290 445,40
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	6 467 567,40

Poursuite du Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI)

Le montant total des études et travaux prévus en 2018 s'élève à environ 3 290 000,00 €. Il s'agit très majoritairement des priorités fléchés suite à la réalisation de l'étude diagnostique des réseaux sur l'ensemble du territoire.

Les autres dépenses, engagées en 2017 et les années antérieures, représentent 1 400 000,00 € pour les travaux en cours (collecteur de Saint-Sigismond, STEP de Nancy-sur-Cluses, travaux à Arâches-la-Frasse et Mont-Saxonnex).

TABLEAU DES RECETTES D'INVESTISSEMENT PREVUES

RECETTES D'INVESTISSEMENT PREVUES	BUDGÉTÉ 2018
Dotations aux amortissements	1 380 000,00
Refacturations des groupements de commandes	164 615,00
Subventions à percevoir sur travaux réalisés	556 945,00
Subventions suite à réalisation étude diagnostique	150 000,00
Virement à la section d'investissement (estimation)	1 016 007,40
SOUS-TOTAL RECETTES A PERCEVOIR	3 267 567,40
Emprunt, dans l'attente du report des résultats positifs 2017	3 200 000,00
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	6 467 567,40

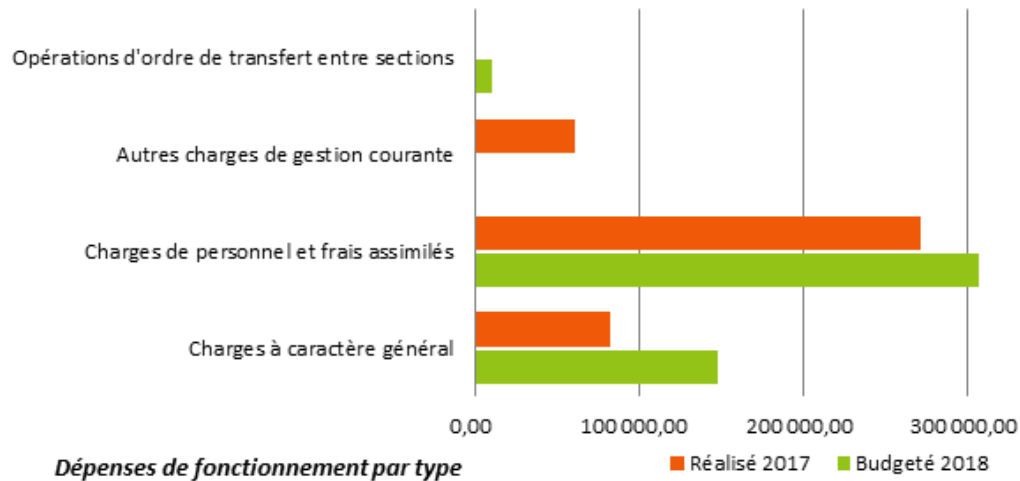
Lors de l'examen du Budget Primitif, qui sera proposé au vote dans quelques semaines, l'équilibre de la section d'investissement sera effectué par une ligne d'emprunt à hauteur de 3,2 millions d'euros. Il s'agit en fait des reports positifs des budgets annexes Assainissement Gestion Déléguée (GDE) et Assainissement Gestion Directe (GDI) qui sont fusionnés en 2018. Cependant, les règles comptables ne permettent pas d'anticiper ses reports, mêmes positifs.

Une décision modificative sera ensuite effectuée pour affecter les résultats, après le vote des Comptes Administratifs 2017.



Budget annexe Office de Tourisme

Créé en 2017, le budget annexe Office de Tourisme n'a pas connu d'évolutions majeures pour l'élaboration du budget 2018.



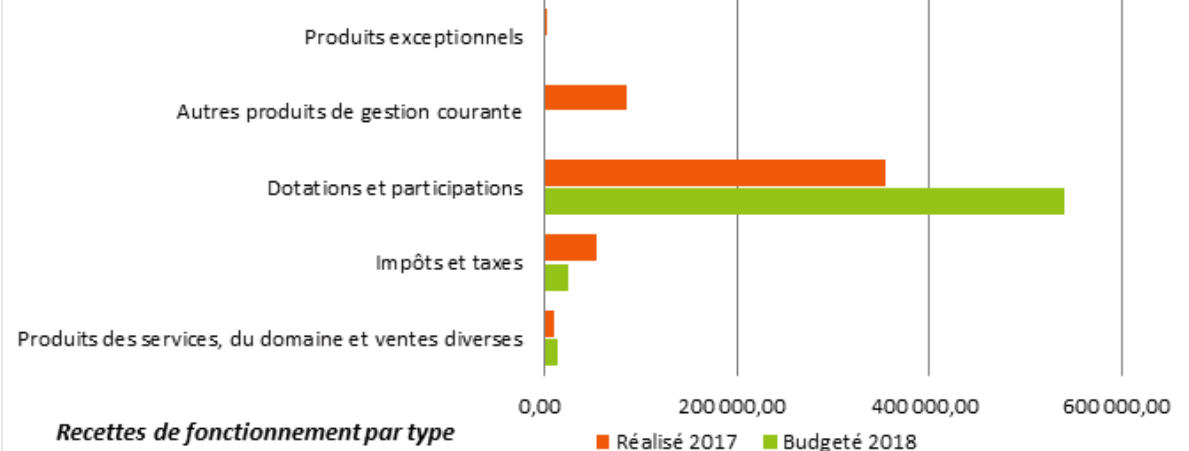
En vue de l'évolution de l'Office de Tourisme vers un statut d'Établissement Public à caractère Industriel et Commercial (EPIC), les postes de dépenses relatifs à la gestion de l'Espace Carpano ont été globalisés sur ce budget, ce qui explique l'augmentation du chapitre « Charges à caractère général ».

Les charges de personnel subissent une hausse due aux évolutions classiques liées à l'avancement de grade notamment. Le service *TOURISME ET PATRIMOINE*, au contraire de nombreux autres, n'a pas connu d'évolution des effectifs entre 2017 et 2018.

Concernant les « Autres charges de gestion courante », la Trésorerie Principale de Cluses demande à ce que les ventes de compte de tiers ne soient plus comptabilisées.



La section de fonctionnement du budget annexe Office de Tourisme dégage un excédent nécessaire au paiement de l'ensemble des dépenses d'investissement, après déduction des dotations aux amortissements (10 097,49 €) et des subventions (7 500,00 €), soit un total d'environ 114 600 euros.



La principale ressource du budget annexe Office de Tourisme est la subvention d'équilibre provenant du Budget Principal de la 2CCAM. Celle-ci connaît une augmentation importante en 2018 par rapport à 2017. L'année précédente, 150 000,00 € de subventions provenant du Contrat Ambition Région (CAR) avaient été budgétées à tort. De ce fait, la section de fonctionnement doit donc dégager un excédent suffisant pour payer l'ensemble des dépenses d'investissement (voir explication ci-contre). La taxe de séjour retombera à un niveau normal puisque 2017 avait vu la régularisation de l'année 2016.

REPARTITION DES AGENTS

- 1 directeur du tourisme et de l'attractivité du territoire
- 7 agents touristiques

A RETENIR

93 % des recettes de fonctionnement proviennent de la subvention d'équilibre émanant du Budget Principal de la 2CCAM

700 euros c'est le bénéfice net des ventes de la boutique de l'Office

2 000 euros de commissions perçues pour vente de billets pour le compte de tiers

25 000 euros, c'est le montant de taxes de séjour à percevoir en 2018

TABLEAU DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT PREVUES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT PREVUES	BUDGÉTÉ 2018
Etude marketing : construction d'une marque de territoire	33 800,00
Projet Destination Familles	27 000,00
Création d'une plateforme de disponibilité sur le site Internet de l'Office de Tourisme	43 000,00
Conception et installation de panneaux patrimoniaux dans les villages balcons	0,00
Création du sentier d'aventures au Mont-Saxonnex	8 400,00
Projet ludique et pédagogique autour du Gypaète au Reposoir	0,00
Etude pour accompagnement de l'Office de Tourisme au passage en EPIC	20 000,00
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	132 200,00

Le Budget d'investissement de l'Office de Tourisme se maintient au niveau de 2017 pour un total de 132 200,00 € de prévus cette année. La programmation des dépenses a été revue suite aux difficultés enregistrées sur le Budget Principal de la 2CCAM, dont ce budget annexe est très dépendant.

Avant arbitrage, ce sont 386 000,00 € de dépenses qui avaient été estimées dont 206 400,00 € pour le projet ludique et pédagogique autour du Gypaète au Reposoir.

TABLEAU DES RECETTES D'INVESTISSEMENT PREVUES

RECETTES D'INVESTISSEMENT PREVUES	BUDGÉTÉ 2018
Subvention départementale sur élaboration du Schéma de Développement Touristique	7 500,00
SOUS-TOTAL RECETTES ISSUES DE PROJETS	7 500,00
Dotations aux amortissements	10 097,49
Virement de la section de fonctionnement	114 602,51
SOUS-TOTAL OPERATIONS D'ORDRE	124 700,00
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	132 200,00

Les subventions d'investissement représentent un montant faible comparées au total des dépenses.

Très peu de projets sont éligibles au Fonds de Compensation de la TVA et le budget ayant été créé en 2017, les dotations aux amortissements ne sont pas suffisantes pour combler le déficit d'investissement.

Le virement de la section de fonctionnement représente donc 87% des recettes d'investissement en 2018.



**Cluses Arve
& montagnes**
Territoire de réussites